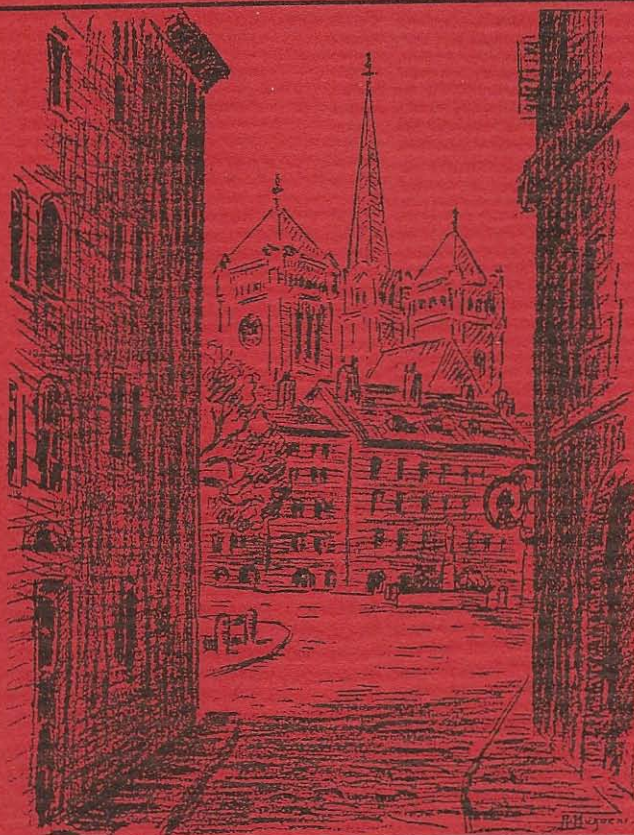


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

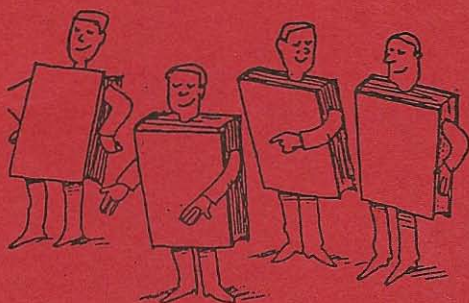


No 38

Novembre 1992

Genève

Ce qu'ils ont dit



La bibliothèque était déserte.

Il n'y avait qu'un gros monsieur qui ronflait paisiblement au bout d'une table, un habitué qui ne pouvait dormir qu'au milieu des vieux livres.

Léger avait la manie des écritaux, il en avait mis partout : FENETRE CONDAMNEE, ECHELLE DANGEREUSE, TABLE BRANLANTE, NE PAS PASSER SOUS L'ETAGERE ... Devant les rayonnages, on lisait : ATTENTION PIEGES A RATS ... Léger, qui aimait la solitude, et qui était par ailleurs persuadé que les gens venaient exprès pour abîmer ses livres, faisait tout pour décourager les visiteurs. Il racontait sans cesse de terribles accidents de livres, d'affreuses histoires de dictionnaires meurtriers et de crânes fracassés sous des dégringolades d'encyclopédies.

Joseph était l'un des rares lecteurs dont il appréciait la venue, peut-être parce qu'ils avaient un point commun : ils préféraient tous deux les livres à la lecture.

Extr. de : L'Empire du sommeil / Henri-Frédéric Blanc.

- Arles : Actes Sud, 1989.



LE BILLET DE LA PRESIDENTE

Quel plaisir de vous retrouver au coeur de Hors-Texte après ses deux derniers numéros : l'un (le 36) vous parlant des vingt ans de notre association et l'autre (le 37) numéro spécial préparé pour le congrès BBS de Genève du plus bel effet si nous en croyons les nombreux témoignages fort enthousiastes que nous avons reçus. Le congrès de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses, je vais vous en parler dans quelques lignes; permettez-moi tout d'abord de faire un retour en arrière en revenant sur notre 20ème Assemblée générale du lundi 9 mars 1992 à Chêne-Bourg.

Près de 70 membres s'étaient retrouvés ce soir-là, presque tous la tête sous un couvre-chef qui pouvait être inventif, humoristique ou classique ! Autour du buffet campagnard copieux, l'appétit allait bon train et l'atmosphère était ma foi bien sympathique : bien des rires éclataient et l'assemblée générale allait débiter dans une ambiance chaleureuse. L'ordre du jour se déroulait d'un bon rythme et le point 6 allait voir l'élection d'un nouveau comité de sept membres (Dominique Aïk, Bernadette Chevalier, Jacqueline Deschamps, Anna Kecskes, Doris Neuenschwander, Nancy Rihs et votre présidente). Le point 7 quant à lui voyait la réélection de votre présidente qui en a été touchée en plein coeur ...

Le point 8 allait lui aussi être déterminant puisqu'il engageait l'avenir de l'AGBD en tant que groupe d'intérêt de la BBS et choisissait Michel Gorin comme représentant au sein de cette future Assemblée des délégués.

La fin de la séance voyait éclater la surprise du Comité avec la projection d'un montage audiovisuel musical retraçant notre histoire et les événements marquants de notre association, finissant sur une chanson reprise en chœur par tous et en apothéose par un livre gourmand aux mille feuilles dont les présidentes et présidents allaient souffler les vingt bougies ! Cet instant restera pour moi un des moments magiques de ma présidence et à tous ceux qui étaient présents ce soir-là un chaleureux merci !

Notre Comité a ensuite préparé de pied ferme l'Assemblée générale extraordinaire de la BBS à Berne le 19 juin 1992 en menant une campagne électorale d'enfer, associé à nos partenaires privilégiés que sont devenus les BDS (Bibliothécaires diplômés suisses). Campagne engagée et musclée qui a porté ses fruits puisque notre candidat Michel Gorin a été élu en arrivant en tête de liste avec 157 voix.

Résultat qui, je dois le dire, m'a procuré un infini plaisir puisque votre présidente s'était personnellement engagée dans cette action.

La principale activité qui a occupé le Comité jusqu'à cet automne a bien sûr été la préparation du Congrès BBS de Genève du 24 au 26 septembre 1992. Le groupe de travail de l'AGBD s'étant attelé à cette tâche, animé par Joëlle Angeloz et composé de Marie Martin, Joëlle Roth et Michel Gorin a fait un travail remarquable : qu'ils en soient ici remerciés. Le stand de l'AGBD, aux couleurs genevoises, fleuri (grâce à Madeleine Duparc) et animé a été très fréquenté. Le numéro spécial d'Hors-Texte a été infiniment apprécié, le mini-guide aussi, l'ouvre-lettre a amusé et les recettes du terroir ont été fort goûtées. La visite et la soirée qui se sont déroulées jeudi soir au coeur de la Vieille Ville, à la Maison Tavel, ont été le clou de notre participation et ont recueilli tous les suffrages. A tel point que le Comité se promet de l'organiser à nouveau, en réservation exclusive pour les membres de l'AGBD cette fois-ci ! En effet, au coeur de ces vieux murs chargés d'histoire, touché par les chansons de "Genève chante", chacun a pu emporter en lui un souvenir mêlé de plaisir et d'émotion. L'AGBD aura donc marqué de sa présence ce Congrès (osons donc le dire sans fausse modestie), congrès qui, par ailleurs, a été remarquable de par son déroulement, son organisation et la qualité scientifique de ses conférences. Et même si le Palais Eynard a livré à nos papilles un repas en demi-teinte lors de la soirée du vendredi soir (la fausse note !), le Comité local d'organisation mérite un coup de chapeau majestueux ! En outre, lors de l'Assemblée générale, l'AGBD a pu savourer le plaisir de voir son membre d'honneur, Marie-Claude Troehler, assurée de tout son soutien, brillamment réélue au sein du Comité BBS. J'ajouterai enfin que j'ai été frappée par le manque de retentissement de ce Congrès au sein de la presse locale ...

Après ces deux manifestations de poids, le Comité va donc pouvoir reprendre ses activités plus calmement. Le groupe Image du bibliothécaire travaille en toute discrétion et attend le dépouillement de son questionnaire, le groupe Défense de la profession et Réévaluation de fonction reprend également ses activités en surveillant de près l'évolution qui vient d'intervenir au sein des structures universitaires. Reste donc encore le groupe Salon du livre 1993. Là les choses sont un peu plus délicates: sur le budget prévisionnel il nous manque toujours la somme d'environ Sfr. 8'000.-- pour être en mesure de réaliser un stand digne de ce nom. Pendant l'été, de nombreuses démarches ont été effectuées pour obtenir le soutien de divers sponsors : peu de réponses nous sont parvenues et parmi celles-ci toutes étaient négatives, arguant de la rigueur de la conjoncture économique actuelle. Il est donc bien évident que si l'AGBD ne dispose pas des moyens appropriés, elle ne prendra pas le risque d'être présente sur le Salon du livre et de la presse avec un stand "au rabais". Le groupe de travail va donc se réunir d'ici la fin octobre et se déterminer sur sa décision finale en fonction des derniers éléments qu'il aura en main. Mais soyez assurés que d'une

manière ou d'une autre, l'AGBD maintiendra la tradition de la journée des bibliothécaires ...

Au sujet que nous venons d'évoquer, je voudrais ajouter quelques mots plus personnels. Lors du dernier Salon du livre, un apéritif nous a réunis le vendredi 1er mai 1992 dans l'enceinte de Palexpo. Une trentaine de personnes se sont retrouvées dans le décor du bar rétro où le rendez-vous était donné. C'était peu, c'est vrai, mais ceux qui étaient là étaient heureux d'y être et s'y sont attardés longuement.

Or, Gabrielle Casolo, qui a donné sans compter son temps, son énergie, son travail et son imagination à ce groupe et à la préparation de cette manifestation a reçu, plus ou moins directement, quelques critiques acerbes qui l'ont tellement touchée qu'elle a décidé de quitter ce groupe de travail qu'elle a animé de toute sa fougue, conjointement avec Anne Pillet. Depuis trois années désormais, vous connaissez le tempérament de votre présidente : vous savez qu'elle aime partager avec vous ses coups de coeur mais aussi ses coups de g..... ! Et là, c'en est un vrai : chaque membre du Comité est tout à fait réceptif aux idées, aux suggestions, aux propositions formulées et aux critiques, pour autant qu'elles soient constructives et non pas purement destructrices. Cela est dit sans aménité et si quelques-uns ont l'impression qu'ils peuvent être concernés, qu'ils n'hésitent pas à venir m'en parler : ma porte et mon téléphone sont ouverts.

Le Comité a planifié ses prochaines séances, il va aussi établir un plan d'actions, d'activités et de visites pour 1993 dont vous serez bien évidemment les premiers informés.

Par ailleurs, dans ces temps économiques difficiles et cette austérité qui s'installe, le Comité surveille avec vigilance toute attaque pouvant intervenir contre la fonction de bibliothécaire (suppression de poste, remplacement à temps partiel, poste occupé par des chômeurs non qualifiés, etc.). Si vous avez connaissance de tels cas dans votre environnement quotidien, n'hésitez pas à nous en informer.

J'espère avoir encore le plaisir de vous rencontrer au détour d'un livre avant le tomber de rideau de cette année 1992 et dans cette attente, je reste

Très sincèrement vôtre,


Geneviève Nicoud

HORS-TEXTE UNE HISTOIRE SANS FIN

La préparation d'un numéro d'Hors-Texte est une véritable aventure, que l'on peut résumer en six étapes :

Etape no. 1 :

- On commence par faire une liste des idées, des propositions, des choses intéressantes lues ou entendues, des personnes à contacter.

- répartition du travail.

Etape no. 2 :

- Chacun fait son courrier, téléphone, parlemente ... (A peu près la moitié des projets ne verront pas le jour !).

Etape no. 3 :

- Délai rédactionnel : rares sont ceux qui le respecte à la lettre ! (pour le numéro de juin, deux articles seulement étaient arrivés !). Il faut donc battre le rappel, à nouveau parlementer, être sûr de recevoir un article, connaître approximativement la date de réception, le nombre de pages.

Etape no. 4 :

- Les articles sont, si possible, préparés dès réception pour la maquette, il faut chercher les illustrations, retaper si nécessaire, relire, corriger (merci photocopieuse, colle, ... !).

- Pour le dernier numéro, il a fallu retaper tous les articles. Expérience faite, la dactylo jura que l'on ne l'y prendrait plus, vu le temps pris pour le faire. Il faut reconnaître que ce numéro n'a pas échappé à la règle : la majeure partie des articles est arrivée dans la dernière semaine !

Etape no. 5 :

- La maquette est enfin prête et il faut aller voir l'imprimeur, discuter du nombre de tirage, du délai, des travaux particuliers pour les illustrations accompagnés des recommandations d'usage (principalement quand les documents sont des originaux à retourner impérativement à leur propriétaire en bon état, cela va de soi !).

Etape no. 6 :

- La livraison est faite, on juge le résultat, on envoie notre bulletin chéri à tous les abonnés et ... parfois un véritable vent de panique souffle quand les originaux des illustrations ne reviennent pas à la case postale de l'AGBD ! (Un mois pour récupérer les documents envoyés bien sûr à la seule personne du Comité de rédaction qui n'était plus à Genève à ce moment-là).

Quand vous recevez Hors-Texte, le Comité de rédaction est déjà en train de plancher sur le numéro suivant, sans une minute de répit. Chacun fait de son mieux pour soutenir le rythme tout en essayant d'apporter une qualité toujours croissante au bulletin. Mais sachez que même les plus motivés peuvent être parfois découragés de devoir à longueur d'année se creuser la tête pour trouver des idées nouvelles, parlementer pour obtenir des articles.

Quatre personnes ne suffisent pas pour être au courant de tout qui se passe dans le monde bibliothéconomique genevois et suisse. Alors n'attendez pas qu'on vienne vous demander un article, la rédaction Hors-Texte ne sait peut-être pas que vous avez quelque chose à communiquer. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres du Comité, même si vous ne les connaissez pas, ils sont toujours prêts à vous écouter et à discuter de vos propositions.

N'hésitez pas non plus à leur communiquer les informations que vous avez lues, vues ou entendues (pour mieux étoffer la rubrique "Allo, biblio, échos ..."), des citations (pour "Ce qu'ils ont dit") et des illustrations (surtout pour la page de couverture, il est particulièrement difficile de trouver des images avec le bon format).

La rédaction est toujours ravie de recevoir de l'aide lui permettant d'alléger son travail. Merci d'avance pour elle

Christine Roch

Si vous souhaitez contacter le Comité de rédaction de Hors-Texte, vous pouvez appeler :

Joëlle ANGELOZ à la Bibliothèque des sciences économiques et sociales
au 705.80.49

Fabienne BURGUY à la Bibliothèque publique et universitaire
au 320.82.66

Marie-Christine HUBER au Centre de documentation du Collège
des Grandes-Communes
au 792.03.22

Eric MONNIER au Centre de documentation de l'Ecole supérieure de
commerce de Saint-Jean
au 345.45.30

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE BBS

Le **19 juin 1992**, au centre de congrès ALFA à Berne, s'est tenue l'Assemblée générale extraordinaire de la BBS. Ce ne sont pas moins de 200 personnes, qui, malgré la date fixée un jour de semaine, se sont déplacées pour élire leurs délégués. Selon l'ordre du jour, l'élection des délégués membres collectifs suivait celle des membres individuels, ces derniers ayant ainsi la possibilité de se libérer plus rapidement. En effet, certains employeurs rechignent encore à laisser leurs employés participer à la vie associative.

Le président, Jacques Cordonier, fit alors un bref retour en arrière et rappel des faits :

- **11 octobre 1991** : adoption des nouveaux statuts BBS à l'Assemblée générale de Brunnen
- **décembre 1991** : mise au courant de l'actuelle Organisation du personnel et des communautés de travail, sur la formation de groupes d'intérêts
- **11 février 1992** : séance d'information sur les groupes d'intérêts déjà constitués (sous réserve de leur reconnaissance officielle par le Comité BBS)
- **19 juin 1992** : les délégués entrent en fonction dès leur élection, avec les compétences définies à l'article 7 des statuts (que je me permets de vous citer) :

" Les compétences de l'Assemblée des délégués sont:

- l'élaboration de la politique de l'Association,
- l'adoption d'un programme de travail, d'un plan financier et du budget annuel,
- l'adoption, sous réserve des compétences de l'Assemblée générale, du rapport annuel et des comptes de l'exercice écoulé,
- la fixation du montant des cotisations,
- la reconnaissance des groupes d'intérêt et l'approbation de leur règlement d'organisation ou de leurs statuts,
- la création des commissions permanentes,
- l'adoption des règlements et directives, en particulier sur la gestion administrative et financière de l'Association et sur l'élection, la composition, les tâches et le fonctionnement des commissions permanentes,
- le contrôle de l'activité du Comité-directeur,
- l'attribution de mandats au Comité-directeur,
- les décisions relatives à des propositions émanant des organes ou des membres de l'Association,
- l'arbitrage des conflits conformément aux dispositions de l'art.15 des présents statuts,
- l'exclusion d'un membre. "

Le mandat des délégués est exceptionnellement raccourci et dure jusqu'au 31.12.1995. Avant de passer à la présentation des groupes d'intérêt, E. Wiss, membre du Comité et du bureau responsable du choix d'un secrétaire permanent, fit le point de la situation. 35 offres sont parvenues au Bureau et il s'agit de procéder aux entretiens des candidats susceptibles de convenir. L'engagement final se fera en fin d'année. (Nous savons aujourd'hui que Madame Boussina Mercille, qui occupera le poste, entrera en fonction le 1er novembre).

Les groupes d'intérêt et l'élection des membres individuels

Les représentants de 14 groupes d'intérêt furent alors priés de présenter brièvement les buts et les objectifs de leur groupe. Certains furent très succints, d'autres plus diserts, comme l'AGBD et le GRBV qui ajoutèrent une touche d'humour bienvenue à leur présentation. J. Cordonier rappela aussi l'importance et le poids des groupes dans l'organigramme de la BBS. Avant l'élection proprement dite, le président, répondant à une interpellation, confirma qu'il n'est pas prévu dans les statuts, de voter par correspondance, ceci pour suivre la volonté du Comité, de laisser toutes ses chances au droit démocratique.

Les 15 élus des membres individuels qui siégeront à l'Assemblée des délégués sont :

Michel Gorin (157 voix)
Daniela Homberger (143)
Marianne Tschäppät (134)
Mauro Carmine (133)
Lilo Moser (127)
Werner Naef (122)
Jean-François Boillat (121)
Claudia Hutter (118)
Christoph Ritter (115)
Sylvie Prahin (114)
Doris Kuhn (111)
Marie-Françoise Piot (100)
Michael Schmidt (100)
Silvia Rosser (99)
Marianne Rubli (99)

Ont obtenu des voix :

Alain Papilloud (84)
Ursula Greiner Gräub (82)
Françoise Schilt (80)
Mireille Geering (72)
Pius Mühlebachl (67)
Christine Kohler (61)
Christian Stalder (60)
Christiane Staudenmann (57)
Grazia Portmann (48)
Cécile Vilas (30)

L'élection des membres collectifs

Ce point de l'ordre du jour souleva quelques protestations dans l'Assemblée, étant donné le nombre restreint de candidatures (15 personnes pour 15 mandats). On ne pouvait plus alors parler de véritable "élection".

Mme J. Court, entre autres intervenants, voit dans cette situation une réminiscence de l'ancienne ABS, qui pratiquait couramment la cooptation. Le président refusant d'entrer en matière (pour cause d'ingérence d'un membre individuel dans la procédure d'élection des membres collectifs) et M. R. Specht demandant par motion que les membres collectifs procèdent à huit clos, firent encore grimper d'un cran la tension dans la salle. La motion Specht refusée, J. Cordonier précisa néanmoins qu'il fallait veiller à la représentativité des différents types de bibliothèques et qu'ainsi les trois communautés de travail (bibliothèques universitaires, d'étude et culture générale et de lecture publique) s'étaient accordées à présenter une liste de candidats à l'Assemblée des délégués. Après une motion qui plaidait pour une élection ouverte et qui fut refusée, l'élection eut enfin lieu.

Les 15 élus des membres collectifs qui siégeront à l'Assemblée des délégués sont :

- Alain Jacquesson (39 voix)
- Roberto Casagrande (38)
- Brigitte Waridel (38)
- Christian Relly (37)
- Gabrielle von Roten (37)
- Alois Schacher (36)
- Kurt Waldner (36)
- Peter Wille (36)
- Margrit Dutt (35)
- Robert Barth (34)
- René Specht (34)
- Jacques Rychner (33)
- Frédy Gröbli (32)
- Gerhard Matter (32)
- Hermann Köstler (26)

Nous nous permettons de féliciter les trois délégués genevois, tous élus avec de magnifiques scores, et avec le soutien de l'imposante présence des diplômés du bout du lac...Cocorico!

La 1ère Assemblée des délégués fut fixée au 11 septembre 1992 et nous y reviendrons dans un prochain numéro de Hors-Texte.

Marie-Claude Troehler

L'ECOLE DES LOISIRS

25 ans de création

80 dessins originaux de 20 créateurs
français de livres pour enfants

Un bel espace d'exposition comme celui dont nous disposons à la Bibliothèque de la Cité, donne des idées, forcément !

Ainsi, lorsque j'ai rencontré Monsieur Jean Delas, éditeur et directeur de l'Ecole des loisirs, à l'occasion d'un petit-déjeuner-conférence de presse en été 1991, je lui ai demandé si une exposition était envisageable : "Voici ma carte, reprenez contact, venez à Paris pour qu'on en parle!" De fait, en novembre, c'est lui qui était à nouveau en Suisse. J'avais d'abord l'intention de présenter l'ensemble des collections, en "balayant" toute la production; d'un commun accord, nous avons préféré mettre l'accent sur l'album, afin de montrer au public genevois un ensemble d'illustrations originales.

Par bonheur, j'ai pu rencontrer l'illustrateur Philippe Dumas (qui vit à

Oxford) de passage à Paris au moment où je m'y trouvais pour procéder au choix des illustrations. Grande émotion de voir défiler sous mes yeux les planches originales des livres que j'aime, comme "Victor Hugo s'est égaré" ou "Ce changement-là", en présence de l'artiste...

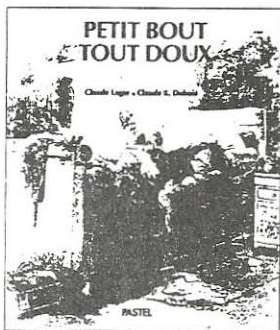




J'ai choisi les illustrateurs, d'entente avec Monsieur Delas et Madame Sevray (responsable des droits étrangers à l'Ecole des loisirs), de sorte à couvrir les 25 ans d'édition, et à montrer une grande diversité de talents et de techniques, du collage de "Noire comme le café ..." de Pili Mandelbaum, à l'aquarelle très colorée de "Mathieu" de Grégoire Solotareff, en passant par la bande dessinée de Yvan Pommaux...

Fondée à Paris en 1965 par Jean Fabre, Jean Delas et Arthur Hubschmid, cette maison d'édition compte aujourd'hui 1900

titres à son catalogue, et publie des ouvrages de fiction (albums + romans) destinés aux enfants et aux adolescents jusqu'à 16 ans. Pour Jean Fabre, "le livre doit être un élément de communication, échange relationnel d'impressions - adhésion ou refus". En 1992, une collection documentaire, "Archimède" voit le jour.



Dans le cadre de l'animation, Bonaventure, troubadour bien connu de la population genevoise, est venu raconter "Bim, le petit âne", de Jacques Prévert et Albert Lamorisse, laissant l'âne sur le trottoir, mais proposant aux enfants de réaliser une cité orientale en pain d'épice et chocolat : grand succès auprès des enfants et des parents, et quelle bonne odeur dans la bibliothèque !



Françoise Zutter
Coordinatrice
des sections Jeunes
Bibliothèques municipales



ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES ET DES BIBLIOTHECAIRES SUISSES

**91ème Assemblée générale
GENEVE, 23 - 26 septembre 1992**

Cette année les collègues de toute la Suisse se sont donné rendez-vous au bout du lac. Et ils sont venus en nombre car nous étions environ 450 personnes à l'Assemblée de l'Association des Bibliothèques et des Bibliothécaires suisses. Le déplacement en valait la peine parce que l'enjeu était de taille et les conférences promettaient d'être intéressantes.

Ces journées BBS ont commencé le mercredi soir par l'inauguration de l'exposition.

Dès le jeudi matin nous étions au travail. Madame Marie-Françoise BISBROUCK, chargée de mission pour la construction des bibliothèques universitaires à Paris, nous a fait profité de sa longue expérience dans le domaine des bibliothèques universitaires. Après nous avoir dressé un tableau de la situation actuelle au sein de l'Université française, Madame Bisbrouck nous a présenté la nouvelle politique mise en place pour rénover ou construire les bibliothèques. Nous avons ainsi appris que désormais la bibliothèque doit être au coeur de l'université et l'université au coeur de la ville. Le libre accès est instauré ainsi que le prêt à domicile. Des espaces de consultation diversifiés, des places individuelles de travail, des petites salles de réunions sont aménagés. Les autorités sont attentives à la qualité des matériaux de construction afin d'éviter une maintenance trop coûteuse. Bien entendu les directeurs de bibliothèques sont associés à ce plan de rénovation et de construction afin d'être les partenaires des architectes. Il faut attendre 1995 pour voir une modification importante de la qualité des bibliothèques universitaires.

La conférence suivante relatait l'extension de la bibliothèque centrale de Zurich. Au cours de cet exposé, Messieurs Roland MATHYS et Louis KOHLER, nous ont montré sur des diapositives les modifications envisagées et comment se présenteront les nouveaux bâtiments. Les deux conférenciers ont insisté sur l'importance du respect de la structure de la bibliothèque et l'environnement.

Ensuite, Monsieur Ugo BRUNONI, architecte à Genève, nous a parlé de son expérience de construction d'une bibliothèque dans le quartier des Pâquis. Monsieur BRUNONI a souligné les aspects symboliques qu'il avait mis dans cette construction.

Après avoir observé le quartier, après s'être imprégné de ses particularités il a travaillé en mettant sa vision de la vie dans cette bibliothèque, en respectant l'histoire du quartier, l'environnement et en inscrivant ce bâtiment contemporain dans l'histoire.

Dès la première occasion nous irons revoir la bibliothèque des Pâquis avec des yeux neufs !

Monsieur OBERLI de Zurich nous a présenté ensuite sa conception de la bibliothèque : c'est une vision liée à l'idée de transformation du savoir, de tension, de communication par moyen informatique. En nous montrant des diapositives de quelques bibliothèques de par le monde il a insisté sur l'utilisation de la lumière et des matériaux.

Monsieur Robert BARTH a terminé cette journée de conférences en nous présentant l'expérience de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Berne. Tout le monde n'a pas la chance d'être impliqué dans la construction d'un nouveau bâtiment aussi Monsieur Barth nous a montré une possibilité d'améliorer ce que l'on a en nous présentant les problèmes que l'on peut rencontrer et les façons de les résoudre.

C'est ce soir là que les congressistes pouvaient visiter la Bibliothèque de la Cité et ensuite se rendre à la Maison Tavel où l'AGBD les attendaient pour une visite du musée et une verrée en écoutant les chants du choeur "Genève Chante".

Le vendredi, après avoir visité diverses bibliothèques genevoises nous nous sommes retrouvés pour écouter Monsieur Mario BOTTA qui nous a parlé de son expérience des bibliothèques. S'appuyant sur deux réalisations - La bibliothèque du Couvent des Capucins à Lugano et la Médiathèque de Villeurbanne en France - et sur un projet proposé pour la Bibliothèque de France - l'architecte nous a présenté sa vision des bibliothèques. Pour Monsieur BOTTA les institutions humaines les plus fortes doivent donner des points de repères dans la ville, elles doivent donner des valeurs culturelles, spirituelles. En commentant ses diapositives, c'est un aperçu de la pensée du maître que nous avons eu, sa conception de la lumière dans une bibliothèque, de la profondeur et du volume.

L'après-midi, la 91^{ème} assemblée générale est ouverte par le président. Les procès-verbaux de l'Assemblée 1991, de l'Assemblée extraordinaire du 19 juin 1992 sont acceptés. Le rapport du Président est accepté ainsi que les comptes annuels 1991 désormais vérifiés par la maison "Fides".

La constitution du comité donnera lieu à une interruption de séance afin de permettre des candidatures parmi les participants. M. Michel GORIN se présente. Nous votons à bulletin secret et le résultat est le suivant : sont élus membres du comité M. Jacques CORDONIER, Mme Marianne TSCHAPPAT, Mme Marie-Claude TROEHLER, Mme Ursula GREINER GRAUB, M. Edmund WISS, M. Jean-Frédéric JAUSLIN, M. Hannes HUG.

Le président est élu à main levée : M. Edmund WISS

Nous procédons à l'élection complémentaire à l'assemblée des délégués en remplacement de Mme Marianne Tschäppät et c'est M. Alain PAPILLOUD (Valais) qui est élu.

Le point 5 nous apporte quelques explications sur le Cours de cadres pour bibliothécaires diplômés ou Kaderkurz. Si la Suisse romande est plutôt bien dotée avec l'ESID et le CESID il n'en est pas de même dans le reste de la Suisse. Ce cours, d'une durée de deux années à raison d'un jour par semaine plus quelques séminaires, doit permettre à des diplômés d'obtenir des postes de directeur. Madame Yolande ESTERMANN fait une intervention au nom de l'ESID pour souhaiter que s'engage un réel dialogue BBS/ESID sur la formation.

Le point 7 est la proposition de nommer Monsieur Willy TREICHLER membre d'honneur. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Au cours des "Divers" Monsieur ROHNER, représentant SDB/BDS, nous dit être effrayé de voir que le Canton de Berne procède à des restrictions de budget des bibliothèques et nous propose de voter une résolution pour demander d'éviter des réductions pour les institutions qui sont prêtes à examiner les économies possibles. La résolution est votée à l'unanimité.

Au nom du Comité sortant Mme Marie-Claude TROEHLER remercie le président sortant M. Jacques CORDONIER qui a tant oeuvré pour la BBS au cours de son mandat. C'est sous les applaudissements que nous nous séparons, ces applaudissements reflétant à la fois les remerciements à Jacques CORDONIER mais aussi le plaisir que nous avons eu à partager ces travaux BBS 92, de haut niveau et fort intéressants.

Septembre 1992

Jacqueline Deschamps

..... une soirée bien genevoise,

L'AGBD accueille les congressistes à la MAISON TAVEL

1992. Puisque Genève accueillait cette année l'ASSEMBLEE GENERALE DE LA BBS, il fallait bien que notre Association locale - l'AGBD - se distingue par une manifestation ajoutant un "plus" au stand traditionnel présenté dans le hall d'Uni-Dufour! Bien lui en pris!

Réflexions, discussions, propositions au Comité local d'organisation de l'Assemblée, il fallait trouver quelque chose d'original.

Une grande idée nous avait effleurés : produire à l'Alhambra le "Christophe Colomb" d'Arthur Honegger, commémorant ainsi un double anniversaire : les 500 ans de la découverte des Amériques et le 100e anniversaire de la naissance du grand compositeur suisse. Mais, le projet trop ambitieux, trop onéreux fut refusé manu militari, compte tenu des restrictions budgétaires actuelles.

Il fallu donc penser plus genevois, plus terroir. Parmi les suggestions proposées par le sous-groupe "BBS '92" de l'AGBD : une "VISITE GUIDEE, EN NOCTURE, de la MAISON TAVEL". L'idée plut immédiatement, et malgré quelques réticences devant les démarches à entreprendre, elle fut adoptée. L'AGBD obtint donc la gratuité de la Maison Tavel pour une nocture, pour le gardiennage, les Securitas et toute l'intendance obligée.

Pour ajouter à l'agrément, l'AGBD s'assura le concours du Groupe folklorique "GENEVE-CHANTE" et de l'ASSOCIATION SUISSE POUR L'ANIMATION DES LIEUX HISTORIQUES. C'est ainsi que la Maison Tavel retrouva, pour un soir et pour notre plaisir, le charme d'antan. Quatre personnages en costumes d'époque XVIIIe et deux dames vêtues en 1er Empire donnèrent un relief particulier aux beaux salons du 2ème étage et créèrent l'effet de surprise réservé à nos amis congressistes. Quant aux quatorze choristes de "Genève-chante", eux aussi parés de leurs beaux costumes de soie de la Genève d'autrefois, ils firent revivre les vieilles chansons de chez nous, saluèrent Jean-Jacques Rousseau avec des airs du "Devin du village" pour enfin faire un tour de Suisse en chantant en quatre langues autour du verre de l'amitié, dans les caves de la maison, rappelant ainsi qu'il y a du bon vin chez nous et qu'on sait rire et chanter, même à la barbe de Calvin!

La soirée se termina aux environs de 23h.30 et chacun fut content, preuve en fut faite par un des meilleurs messages de remerciements reçu via la messagerie électronique ICOM, et dont nous vous livrons le texte "in situ", sans en mentionner l'auteur :

"Un directeur suisse allemand m'a dit avoir beaucoup apprécié la soirée à la Maison Tavel. C'est, selon lui, le moment le plus réussi du Congrès, Bravo!"

Un peu exagéré tout de même! Car n'oublions pas les excellentes prestations de cette Assemblée, notamment l'allocution de Mario BOTTA, la visite aux Archives savoyardes, etc...

Pour conclure, l'AGBD adresse ses remerciements aux Musées de Genève et plus particulièrement à Monsieur FORNARA, Conservateur de la Maison Tavel et à Madame NICOD de nous avoir si gentiment fait les honneurs de la visite de cette belle demeure de l'ancienne Genève.

NANCY RIHS
Bibliothécaire à la
Section des Sciences de la Terre
Université





VISITE A LA BIBLIOTHEQUE DE BONLIEU

Dans le cadre des journées de la BBS à Genève, une visite en France voisine dans la ville d'Annecy avait été prévue. C'est donc par un beau matin du 26 septembre que je me suis rendue dans cette ville pour visiter la Bibliothèque municipale de Bonlieu. A 10 h. précises les portes s'ouvrent laissant entrer une trentaine de personnes, dont plusieurs enfants qui piaffaient d'impatience depuis un bon moment déjà. D'emblée cette bibliothèque où les tons chauds se mélangent agréablement avec une architecture quelque peu design me paraît sympathique. La foule arrivée à l'ouverture est manifestement très à l'aise et se disperse dans les étages attribués à chaque catégorie d'âges. L'entrée (qui sert aussi de sortie) fait quelque peu penser à celle d'un grand magasin avec ses bureaux disposés comme des caisses enregistreuses, où les lecteurs font inscrire leurs emprunts avant de repartir. Le rez-de-chaussée comprend également l'Artothèque et la "Salle de prêt pour adultes". Un large choix est offert et on y trouve notamment plusieurs ouvrages imprimés avec des gros caractères pour les lecteurs malvoyants.

Bientôt rejointe par mes collègues suisses que le car vient de déposer, nous sommes tous accueillis par Madame Christine COLAS qui dirige ce temple de la culture.

Les bibliothèques municipales d'Annecy forment un réseau de 5 bibliothèques dont la principale est sise au coeur du Centre culturel de Bonlieu; ce dernier comprend entre autres un théâtre ainsi que l'Office Rhône-Alpes du livre. La Bibliothèque de Bonlieu jouit de 3000 m² dont 2000 sont accessibles au public. Elle offre en accès direct environ 200'000 livres, 18'000 documents sonores, 600 estampes et 480 titres de périodiques. En 1991 le nombre de lecteurs inscrits (tous âges confondus) s'est élevé à 18'600, ce qui correspond à 507'000 documents empruntés, dont 82% sont des livres, et représente une fréquentation journalière de 2100 personnes.

Cette bibliothèque comprend une section "adultes", une section "jeunes" (14-18 ans), une section "enfants", une discothèque-vidéothèque, une artothèque et une salle de lecture. Elle fonctionne avec un budget total de FF 16 millions. La gestion des collections et celle du prêt s'effectuent à l'aide du logiciel LIBRA. Par contre il n'existe pas d'accès aux fichiers informatisés pour le public, ce qui nécessite de questionner les bibliothécaires dont les bureaux sont dispersés un peut partout dans la bibliothèque. Le personnel compte deux conservateurs, un attaché, 20 bibliothécaires et 27 assistants de conservation. La bibliothèque de Bonlieu joue également un rôle d'animation en présentant des expositions thématiques, littéraires ou documentaires et met sur pied des rencontres, des débats et des conférences. Elle propose également des expositions d'art plastique, le plus souvent liées à l'Artothèque que Madame Christiane TALMARD nous présente à son tour.

L'idée de l'artothèque a été développée dès les années 80 par le Ministère de la culture français qui subventionne pendant deux ans sa création et son développement. Une fois sur pied, c'est l'organisme responsable qui reprend le relais. Le réseau français des artothèques s'élève à une trentaine, dont 9 se situent dans la région Rhône-Alpes. L'estampe, aussi bien lithographie, sérigraphie ou gravure, est une création à part entière et appartient désormais au domaine artistique. Maniable, de coût modéré, l'estampe originale peut être diffusée aisément. C'est dans ce but que la Bibliothèque de Bonlieu a créé sa propre artothèque qui compte 700 estampes, ce qui représente environ 300 artistes.

Les conditions de prêt nécessitent d'être abonné à la bibliothèque depuis plus d'une année et de déposer un chèque de caution de FF 1000.-. Chaque oeuvre est prêtée 2 mois au maximum moyennant la somme de FF 60.-. Les collectivités ont la possibilité d'emprunter 10 à 20 oeuvres pour un forfait de FF 300.- pour 2 mois. Le public fait son choix à l'aide d'un catalogue imprimé, accompagné de diapositives qu'il visualise sur place.

Chaque oeuvre est encadrée et des cartons sont à disposition pour faciliter le transport. Une fois de retour chez soi, il suffit donc de l'accrocher au mur pour en profiter (pendant 2 mois !). En 1991 le nombre d'emprunteurs s'est élevé à 250, qui ont loué plus de 2000 oeuvres. Devant cet engouement, l'Artothèque a décidé de se lancer cette année dans la constitution d'une collection de photographies modernes qui sont prêtées selon les mêmes modalités. Elle organise également des expositions thématiques dont certaines sont présentées dans le Centre culturel de Bonlieu. A chaque automne elle expose les acquisitions de l'année.

Mais cette forme de démocratisation de la culture atteint-elle totalement son but ? On pourrait en effet penser qu'en intégrant une artothèque au coeur d'une bibliothèque municipale qui accueille un public varié, ce serait le cas; cela dit en étudiant les statistiques de prêt, on s'aperçoit que ce sont les professions libérales, les cadres moyens et les gens âgés entre 35 et 45 ans qui sont le plus représentatifs. Mais l'Artothèque en prêtant également aux collectivités fait aussi entrer l'art contemporain dans les entreprises et touche un public encore plus large; toujours dans ce but elle collabore souvent avec des professeurs venant travailler avec leurs classes à la bibliothèque, qui offre aussi toute la documentation en rapport avec ces oeuvres d'art. D'une part le but éducatif est rempli en complémentarité aux musées, et non pas en concurrence; d'autre part le public initié à l'art contemporain ose enfin entrer dans une galerie et suit de près les expositions de la région, et même celles de la Suisse voisine.

Après cette passionnante découverte artistique, la visite se poursuit au 1er étage où se situe "L'espace lecture des journaux" qui propose 480 titres de journaux et magazines à lire sur place. A côté se trouve la "Salle de lecture" dans laquelle on peut consulter des ouvrages de références et le catalogue qui permet d'accéder à plus de 100'000 ouvrages conservés dans les magasins (ouvrages des 19e et 20e siècles). On peut également demander aux bibliothécaires les anciens numéros des périodiques. Cet étage comprend en plus la "Salle des jeunes (14-18 ans)" offrant de sympathiques coins de travail leur permettant de se regrouper, ainsi que des documentaires et des romans adaptés à leurs demandes. Dans le couloir des photocopieuses et un monnayeur facilitent le travail des lycéens.

C'est ici que nous découvrons également la "Discothèque-vidéothèque" dont s'occupent Mesdames AUTERT et BEZES. L'abandon des disques vinyles leur a offert un gain de place dans un local qui s'aurait bientôt trop petit et qui compte 15'000 documents sonores. Les disques compacts sont prêtés 2 semaines pour FF 3.-, et les vidéocassettes une semaine pour FF 12.-. Cette collection comprend des films et des documentaires; on y trouve aussi des cours de langue prêtés 3 mois pour FF 60.-, des partitions et les livres de musique. Les documents audiovisuels représentent le 16% du prêt total de la bibliothèque.

En accédant au 2e étage, nous parcourrons le domaine réservé aux enfants de moins de 14 ans. Un grand choix d'albums, de bandes dessinées, de romans et de documentaires leur est offert.

Ils disposent également d'une salle de travail où ils peuvent consulter des ouvrages de références. La "Salle de l'heure du conte" permet d'écouter une histoire ou de regarder un film vidéo; la "Salle des activités manuelles" prolonge les animations autour du livre. Une plaquette expliquant le classement des livres sur les rayons est remise aux enfants. Les bibliothécaires organisent à la demande des maîtres des visites commentées pour les classes.

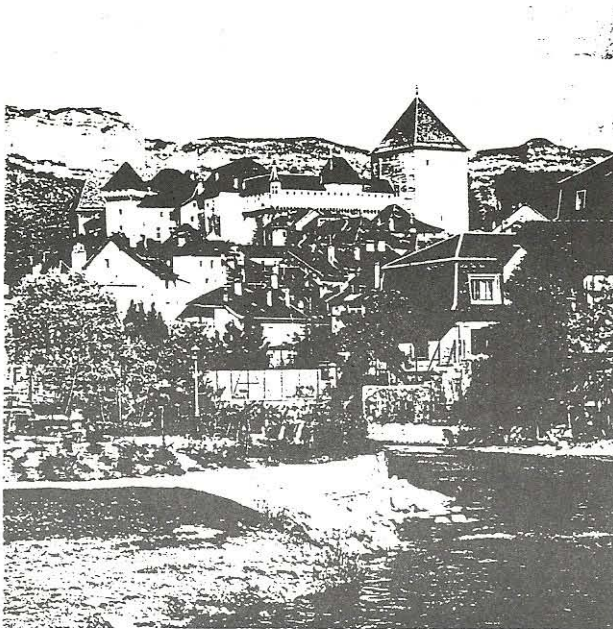
Cette passionnante visite s'achève par la présentation des "Fonds savoyard" "Fonds ancien" par Madame Marie-Jeanne QUELLET. Le "Fonds savoyard" réunit toute documentation qu'on peut trouver sur Annecy et la Haute-Savoie. Une partie de cette collection est en accès direct dans la bibliothèque des adultes, l'autre partie étant déposée dans les magasins. Les recherches s'effectuent à partir d'un fichier auteurs et d'un fichier matières très détaillés, car les demandes concernant ce domaine sont variées et souvent très pointues. Le clou de ce "Fonds savoyard" est certainement une importante collection de livres anciens et modernes concernant Saint François de Sales qui est régulièrement complétée. Le "Fonds savoyard" est également un fonds de conservation puisqu'un exemplaire de chaque document est conservé sur place. On y trouve aussi des dossiers de presse qu'il faut demander aux bibliothécaires. Enfin les ouvrages les plus précieux sont déposés dans le "Fonds ancien".

Situé dans la partie administrative de la bibliothèque le "Fonds ancien" est à lui même une véritable pièce coffre-fort. Après avoir tapé un code secret et ouvert une imposante porte blindée, Madame QUELLET nous fait entrer dans son domaine secret. Cette pièce est maintenue en permanence à une température de 18° et dans une humidité constante, afin de veiller à la conservation de ces reliques; dans le même but l'éclairage est tamisé et n'est allumé que lorsque qu'il y a quelqu'un dans la pièce. Ce local détient les ouvrages les plus précieux de la bibliothèque, dont un certain nombre de manuscrits, d'incunables, de belles reliures et quelques ouvrages rares ou particuliers. A travers les vitrines d'exposition, nous découvrons un manuscrit de l'Abbaye de Talloires datant du 11e siècle, une copie du "Livre de Job" en peau de mouton, enluminé à la main et avec une reliure en bois. Ces ouvrages voisinent avec des petits "Livres d'heures" régionaux enluminés à la feuille d'or et sur velin, ainsi qu'un manuscrit tardif du 15 siècle sur le droit canon. Les incunables sont notamment représentés par une "Chronique de Nuremberg" avec des gravures et par une reproduction de la "Bible de Gutenberg".

Le premier ouvrage édité par Saint François de Sales intitulé "La défense de l'étendard de la Sainte-Croix" et imprimé sur peau, ainsi qu'une reproduction de la première édition en latin du "Livre de prestige des Ducs de Savoie" figurent en bonne place; ce livre possède une très jolie reliure du 16 siècle et offre moult détails techniques et historiques sur l'ampleur de ce domaine à cette époque.

C'est non sans peine que nous quittons tous ces trésors. Il est en effet temps pour mes collègues de se rendre au débarcadère pour embarquer pour une croisière repas, qui vu le temps s'annonce des plus agréables... et en ce qui me concerne, de regagner Genève.

Marie-Christine Huber



ÉLOGE

DE LA PERFECTION

L'HISTORIEN DU LIVRE, CELUI QUI A FORMÉ PRESQUE TOUS LES BIBLIOTHÉCAIRES ACTUELLEMENT EN EXERCICE S'INTERROGE SUR L'AVENIR DU LIVRE ET DES BIBLIOTHÈQUES.

Entretien avec

————— HENRI-JEAN MARTIN —————

Historien du livre, a dirigé notamment : *Le Manuscrit, mise en page et mise en texte*, Promodis, 1990.

Autrement. - Pour l'historien du livre que vous êtes, quelles sont les grandes étapes de l'histoire du livre ?

H.-J. Martin. - L'histoire du livre a longtemps été une hagiographie de Gutenberg et des inventeurs de l'imprimerie. Elle est née en Allemagne. Après cette première phase, elle s'est orientée, sous l'impulsion des gens de métier mais aussi des collectionneurs et des bibliophiles, vers la rédaction de grands répertoires d'impressions anciennes réalisés par les typographes les plus célèbres, ou encore vers les bibliographies d'ouvrages les plus importants. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le livre apparut cependant comme un objet si naturel qu'on ne s'interrogeait pas trop sur lui. Après quoi, on s'est aperçu qu'il s'agissait d'une machine à communiquer susceptible d'être remplacée. On ne sera pas surpris si ce furent des Russes qui posèrent clairement le problème au temps où le structuralisme se développait — je pense notamment à l'*Introduction à la psychologie bibliologique* que Nicolas Roubakine, un ami de Tolstoï, publia à Paris en 1922, et où il expliquait que le livre n'était pas autre chose qu'une « sorte d'appareil, d'engin, d'instrument psychologique, servant à provoquer dans l'être psychologique du lecteur des expériences déterminées et complexes ».

Sur le plan historique, c'est Lucien Febvre qui fit du livre un objet de réflexion. *L'Apparition du livre* a été publiée en 1958 dans un climat où dominait encore l'histoire économique et sociale qui s'était développée en même temps que l'école des *Annales* et, à la suite de la crise de 1930, l'histoire du livre s'est voulue dans ce contexte, économique et sociale. On a insisté sur l'aspect « marchandise » du livre et on a voulu étudier par grandes séries l'évolution de la production. Mais Lucien Febvre avait aussi vu plus loin. Ce qui l'intéressait, c'était la psychologie des sociétés, ce qu'on appelle aujourd'hui l'histoire des mentalités. L'histoire du livre a évolué dans

ce sens à partir des années 70 et l'on est passé à une histoire plus psychologique, destinée à comprendre les effets de la réception du message livresque sur les publics.

Actuellement, l'histoire du livre s'épanouit dans deux directions : celle de la lecture, de la réception des livres — c'est le domaine de mon ami Roger Chartier. L'autre aspect concerne l'étude de l'organisation de la mise en texte des livres au cours des temps et tend à chercher comment les différentes formes de la pensée humaine ont pu s'inscrire sur la page. Ce n'est pas un hasard si un des derniers livres publiés par Promodis s'appelle *Le Manuscrit, mise en page et mise en texte*. On y montre par exemple que les Anciens lisaient normalement à voix haute et « s'écoutaient lire » en quelque sorte. Ils avaient donc une approche du texte très différente de la nôtre. On continua à écrire sans couper les mots jusqu'au XI^e siècle environ, puis la parole écrite se dégagea peu à peu de la parole dite. Ce qu'on voit en examinant par exemple comment un raisonnement de saint Thomas d'Aquin a pu être inscrit sur une page et comment les lettrés du XIV^e siècle ont mis au point des systèmes d'indexation et de repérage constituant une révolution comparable pour son époque à celle provoquée de notre temps par l'apparition des ordinateurs.

Plus tard, les *Essais* de Montaigne sont encore des sortes de discours continus dans les éditions du XVI^e siècle, pratiquement sans aucun alinéa, tandis que le *Discours de la méthode* est le premier texte philosophique en français mis en paragraphes, ce qui n'est assurément pas un hasard. Dans cette même perspective, et au moment où on parle toujours d'Europe et de culture européenne, je voudrais me consacrer maintenant à l'étude comparative des psychologies des peuples suivant les aires linguistiques à partir de la confrontation des mises en texte qui y sont en usage. Dans le même esprit, il faudrait encore insérer l'histoire du livre à l'intérieur d'une étude plus générale des systèmes de communication des sociétés.

Pour l'historien, le livre c'est quoi ?

Je vous répondrai, parce que je suis bibliographe, que le livre est d'abord un objet écrit de plus de 48 pages. Moins, c'est une « pièce »... Mais ce qui est le plus important si l'on veut comprendre le rôle joué par le livre dans la société, c'est que le livre est dans les sociétés de l'écrit — celles qui privilégient le message écrit sur le message oral — un objet en quelque sorte sacralisé, l'instrument parfait de la communication sociale.

Vous évoquiez à l'instant le livre-machine ; ne peut-on pas s'interroger aujourd'hui sur ce qu'il conviendrait d'appeler une perte de substance du livre ? Le livre n'est plus un « monde » mais un document, aurait-il perdu une sorte de puissance de manifestation ?

Nous disposons maintenant de toute une série de moyens de communication dont chacun a sa valeur et ses mérites. On peut se

demander ce que feraient aujourd'hui les écrivains des siècles passés. Aristote serait sans doute un très savant informaticien ou un grand biologiste, Léonard de Vinci sans doute un ingénieur de l'équipement, Descartes un brillant polytechnicien et Victor Hugo n'écrirait sans doute pas, il ferait du cinéma... De tels hommes, pour la plupart, se borneraient peut-être à bâcler un livre, le temps d'une candidature à l'Académie. Face à tant de concurrence, le livre tend évidemment à être désacralisé dans une société qui évolue trop vite et où tout se démode en quelques mois, et cela d'autant plus qu'il est d'accès difficile... Soit une évolution caractéristique d'une société qui n'est plus exactement une société de l'écrit. Et, sans doute une évolution dont nous mesurons mal encore les conséquences, car l'écrit est en fin de compte le seul moyen de communication qui présente un message stable, permettant les retours en arrière, et suscite une réflexion personnelle en quelque sorte dépassionnée.

Que pensez-vous de l'hypothèse émise ici ou là de « la fin du livre » ?

Le livre risque, certes, de se trouver désacralisé au moins dans une certaine mesure. Mais il ne mourra pas pour autant. N'oublions pas que, après tout, on n'a jamais imprimé autant de papier et publié autant de livres. Le livre pourra, certes, prendre d'autres formes. Certains d'entre eux (je pense aux encyclopédies) pourront être inscrits dans des mémoires électroniques. Le livre de papier subsistera cependant pour cette simple raison qu'il est le plus maniable et le plus agréable de tous les instruments de la lecture. Dans ce que j'ai écrit à ce sujet dans *l'Atlas des littératures*, je m'efforce d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir du livre.

Je reviens à cette idée du livre-machine ; peut-on réduire le livre à une machine à communiquer ?

Vous avez tout à fait raison de poser cette question. Le livre est, dans les sociétés de l'écrit, un instrument visant à la perfection, d'abord par le contenu de son texte, et aussi par la présentation de celui-ci. Le texte ne constitue évidemment pas un message univoque, on l'a répété bien souvent depuis quelques décennies. Mais il faut ajouter que l'objet livre transmet bien d'autres messages. Ainsi, la noblesse d'une œuvre s'affirme souvent par la qualité de son papier, de sa typographie, de son illustration, de sa reliure, qui assument en quelque sorte une part du message. De même que sa valeur générale peut aussi par exemple se manifester comme à l'inverse par sa mise « en poche ». Vous voyez donc combien le livre est un objet complexe et Roger Chartier s'efforce de montrer comment les messages écrits d'autrefois ont pu être reçus, compte tenu de l'outillage mental des contemporains. Au total, il est une machine à imaginer autant qu'une machine à communiquer à proprement parler. Ou, si vous préférez, il est plus qu'une simple machine.

Pour vous, le livre s'insère dans les réseaux de communication d'une société ? Bien entendu, comme le théâtre, le cinéma ou la télévision, par exemple. D'où les dangers qu'il court actuellement face à tant de nouvelles concurrences, et en particulier le risque d'être banalisé dans une mer de messages de toutes sortes. Et cela surtout si l'on tient compte du recul des humanités qui offraient au lecteur une « grille », correspondant à la lecture d'une série de textes sélectionnés au cours des temps — les fameux « classiques ».

Y a-t-il une continuité de la place du livre dans les sociétés occidentales ?

Oui, il y a une continuité. Pour schématiser au maximum, on peut dire que le livre a longtemps été un instrument de communication avant tout réservé aux élites. Puis, à mesure que se développait l'alphabétisation, il a atteint un public plus large. Mais il ne faut pas oublier que le livre est un objet élitiste et que la culture livresque est d'accès difficile. Celle-ci suppose que celui qui veut y accéder ait acquis tout un équipement intellectuel, que chaque mot, chaque expression suscite en lui des connotations, provoque en quelque sorte des résonances. Dans ces conditions, dans notre société de masse, le livre apparaît de plus en plus soit comme un instrument documentaire comportant des données techniques et des messages simples, soit comme une espèce de complément de luxe. Il n'est plus la « grande messe » qui fait l'opinion — une opinion qui apparaît en ce moment, du moins en Europe, à la recherche de nouveaux repères, si bien que l'homme accueille le plus volontiers en dehors de son travail les messages qui le fatiguent le moins et font plus appel à ses sentiments qu'à une logique froide. Voyez à ce sujet *Le Meilleur des mondes* qui me semble un livre prophétique... On en revient ainsi à un fait bien connu, à savoir que tout progrès implique une régression. Mais il ne convient pas pour autant d'afficher un pessimisme systématique comme cela est trop souvent le cas. N'oublions pas que, à travers bien des avatars, la masse des Français est de plus en plus instruite et lit parfois des ouvrages difficiles. Peut-être y aura-t-il bientôt d'autres manières de lire des livres présentés différemment...

Quelle place occupe la bibliothèque en Occident ?

Longtemps, les bibliothèques ont été en Europe des « temples du savoir ». Les livres, soigneusement reliés, étaient placés dans des bâtiments très beaux, dans de superbes galeries. Voyez par exemple la Bibliothèque Mazarine à Paris, ou encore la bibliothèque de Saint-Gall. La culture formait une sorte de construction hiérarchisée — les livres étant répartis selon les grandes catégories du savoir : théologie, jurisprudence, histoire, belles-lettres, sciences et arts. Au cours du XIX^e siècle, avec l'apparition de l'imprimerie industrielle (ce qu'on appelle « la deuxième révolution gutenbergienne »), tout cela a tendu à éclater. En même temps, des bibliothèques d'un type

nouveau se développaient dans les pays protestants, qui étaient des bibliothèques de prêt destinées à promouvoir et à développer la culture livresque en dehors des cléricatures religieuses ou civiles chères à des pays comme la France. Après quoi, les savoirs ont en quelque sorte explosé et on a vu se multiplier les bibliothèques spécialisées, si bien que vouloir constituer de nos jours une bibliothèque encyclopédique apparaît comme une sorte de gageure, d'idéal inaccessible — du moins si l'on prétend viser à l'exhaustif.

Si l'on veut parler de bibliothèques, il faut raisonner de nos jours de manière fonctionnelle. Il y a d'abord les bibliothèques de documentation générale et de lecture publique qui visent à ce qu'on pourrait appeler la culture générale et qui peuvent atteindre dans une certaine mesure à l'encyclopédisme si l'on s'en tient aux grandes lignes de chaque discipline. Cette fonction de culture générale devrait normalement être assurée en première ligne par une foule de petites bibliothèques — de lycées (scandaleusement négligées en France) et de villes ou de quartiers dans les grandes villes (elles se sont multipliées depuis quelques décennies) — et en seconde ligne par des établissements comme Beaubourg (il faudrait, si l'on voulait répondre à la demande, plusieurs Beaubourg à Paris ou, du moins, plusieurs grandes bibliothèques de lecture publique comme on en trouve dans les pays anglo-saxons et parfois aussi dans la province française...). À côté de cela il doit y avoir des bibliothèques d'étude et de recherche — ce sont avant tout les bibliothèques universitaires dont les bâtiments ont été, certes, très développés dans les années 60, mais qui restent dramatiquement insuffisantes, non seulement parce que les étudiants des premier et second cycles ne trouvent pas ce dont ils ont besoin, mais aussi parce que les chercheurs y travaillent dans des conditions souvent éprouvantes — notamment à Paris où tous les spécialistes en sciences humaines disposent en fait d'une seule bibliothèque, recelant, certes, de bonnes collections gérées par un personnel parfaitement compétent, mais établie dans des bâtiments vétustes, à la Sorbonne, et qui reste malgré tout insuffisante pour répondre à tant de demandes. À quoi il convient d'ajouter ce qu'on pourrait appeler les bibliothèques patrimoniales dont les collections, prodigieusement riches, ne sont pas cataloguées et sont mal entretenues faute de crédits...

J'aimerais au reste signaler qu'on se focalise toujours sur les fonds de la Bibliothèque nationale qui comportent sans doute moins de trois millions de livres antérieurs à 1789, qui sont souvent, certes, les plus précieux et les plus rares, mais qu'il y en a en tout douze millions dans les bibliothèques françaises (pensons à la Mazarine, à l'Arsenal, aux grandes bibliothèques municipales de province, etc.) et qu'on ne sait pas ce qu'il y a en dehors de la Nationale qui est du même coup surchargée.

Comment percevez-vous l'évolution de la lecture publique en France ?

Dans *Discours sur la lecture*, un livre de Jean Hébrard et Anne-Marie Chartier, on s'aperçoit que les élites ont longtemps considéré qu'il pouvait être dangereux de faire lire le peuple. C'était l'opinion des évêques, mais aussi celle de certains responsables de l'Éducation nationale qui redoutaient l'influence de certains auteurs, notamment révolutionnaires, sur des esprits encore mal préparés à critiquer ce qu'ils lisaient. On a commencé en fait à glorifier la lecture dans notre pays quand on s'est aperçu que le livre était menacé par d'autres moyens de communication contre lesquels il fallait lutter. Soit une attitude contraire à ce qu'on pourrait observer dans les pays protestants où la lecture, et d'abord la lecture de la Bible, a toujours été glorifiée et où l'on ne considérait pas que le savoir était en quelque sorte réservé à des « clercs » dont la mission était de jouer les intermédiaires culturels avec les masses.

Cependant, après la guerre de 1940, tandis que la société évoluait et qu'on s'efforçait de développer l'enseignement, la demande en bibliothèques de lecture publique n'a plus cessé de se développer. Le mouvement a d'abord été encouragé par la création en 1945 d'une Direction des bibliothèques et de la lecture publique au ministère de l'Éducation nationale. Il suffisait d'ouvrir une bibliothèque dans les années 60 pour que le public se précipite et les pouvoirs locaux ont alors pris conscience dans un bon nombre de villes et de régions, de la force de ce mouvement. Puis, le Cercle de la librairie a financé vers 1965 une série d'études tendant à prouver que les Français ne lisaient guère. Mais il était difficile de rattraper l'énorme retard qui avait été accumulé en ce domaine et la greffe de la lecture publique sur des bibliothèques plus ou moins en sommeil a souvent eu du mal à prendre. De plus, la croissance de la lecture publique a touché de plein fouet le monde des bibliothécaires qui s'est divisé en tenants du patrimoine et militants de la lecture publique et de la documentation moderne. Ce qui est à mes yeux une fausse querelle, car l'expérience prouve qu'il y a des gens actifs et d'autres qui ne le sont pas et la lecture publique a souvent été défendue par des bibliothécaires que leur formation orientait avant tout vers la sauvegarde du patrimoine.

La Bibliothèque de France, comment la recevez-vous ?

C'est la première fois que de tels moyens sont mis au service des bibliothèques. De plus, à travers des querelles qui font apparaître l'ignorance dans laquelle le public même « averti » se trouve des problèmes techniques complexes que pose la gestion d'une bibliothèque moderne, une prise de conscience s'opère. Enfin, un tel projet a imposé qu'on sorte des pesanteurs et des routines — ce qui est essentiel et doit être maintenu. Tout cela ne devrait pas échouer, ce serait un désastre national. Cependant, le chemin est long et le temps est court. Surtout les besoins sont immenses. En fait la crise de la Bibliothèque nationale, si souvent évoquée, provient avant tout

de la faiblesse du réseau des bibliothèques françaises — voyez à cet égard ce que j'ai dit tout à l'heure concernant les insuffisances du réseau de bibliothèques de documentation générale, d'étude et de recherche en sciences humaines. Soit un ensemble de problèmes qui, à ma connaissance, n'ont pas fait l'objet de l'étude d'ensemble qu'ils mériteraient.

On doit donc espérer que la construction de la Bibliothèque de France s'inscrira dans un programme de rénovation des bibliothèques françaises et on peut parier qu'elle constituera en fin de compte moins un bloc monolithique qu'une série d'unités correspondant à des demandes et à des fonctions diversifiées — le tout étant évidemment relié et harmonisé par un réseau informatique. N'oublions pas au reste que les très grandes bibliothèques et d'abord la Bibliothèque du Congrès à Washington tendent actuellement à des formes diversifiées de décentralisation. Il ne s'agit donc pas de refaire la Bibliothèque nationale, de même qu'il ne s'agit pas de refaire ce qui existe quand on informatise une entreprise. Ce qui ne veut nullement dire qu'on ne doive pas prêter une attention toute particulière au patrimoine écrit — un patrimoine qui n'est pas mort mais continue à s'enrichir des impressions et des œuvres les plus actuelles dont certaines appellent déjà d'être plus soigneusement conservées. Cela ne peut être accompli sans qu'existe dans l'établissement une cellule scientifique capable de réfléchir, de chercher et de déterminer une politique en ce domaine — et aussi disposant des moyens permettant d'opérer les recensements nécessaires.

N'oublions pas surtout qu'un document ancien est un objet fragile, toujours en péril, mais il doit être disponible pour les véritables spécialistes qui ne peuvent pas toujours se contenter de fac-similés — voyez ce que j'ai dit tout à l'heure sur le livre objet — et régulièrement présenté au public grâce à une politique muséographique appropriée. Cela revient à dire qu'il faudra dissocier la fonction documentaire et la fonction patrimoine de l'établissement par une politique rigoureuse qui ne sera pas facile à mettre au point.

On a le sentiment que la bibliothèque, dans nos sociétés industrialisées, est un lieu marginalisé. Nos sociétés ont besoin de documents, mais elles peuvent satisfaire leur demande par d'autres moyens. Marginalisée, la bibliothèque tenterait de trouver une place en jouant le jeu des médias.

Il faut distinguer le discours des médias, les discours officiels et la réalité. En ce qui concerne les nouveaux médias, il faut d'abord souligner que nous faisons l'objet d'une autopropagande intense de la part de ceux que j'appellerai les « médiatiseurs » — le héros des temps nouveaux n'est-il pas le présentateur de télévision avant même l'astronaute ? Il n'est donc question partout que de révolution médiatique — ce qui tend à reléguer le livre au rang des ancêtres vénérables, ce contre quoi une contre-propagande s'est imposée — voyez « la rage de lire ». Il est d'autre part évident que les bibliothécaires

res, désireux de « suivre le mouvement », se sont naturellement demandé s'il n'entraîne pas dans leurs fonctions de conserver et de communiquer tous les documents inclus dans ce qu'on appelait « les nouveaux supports ». Cette attitude était parfaitement normale et défendable. Encore fallait-il que l'« intendance » suive. Je me souviens pour ma part que le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale a décidé autrefois de conserver aussi les photographies, ce qui semblait une bonne idée. Mais il n'a pas obtenu pour autant de créations de poste. Le résultat est que les photographies françaises sont gérées par un seul ou deux conservateurs, ce qui est ridicule, tandis que les catalogues d'estampes sont retardés.

Il existe de même un discours officiel concernant la politique documentaire, et même une politique d'informatisation du côté des bibliothèques universitaires. Les possibilités virtuelles des techniques nouvelles sont certes très grandes, mais cela ne devrait pas faire oublier les besoins les plus immédiats, comme cela a été longtemps le cas en France. Nous devrions imiter en cela les États-Unis qui essaient de répondre d'abord aux demandes de leurs chercheurs avant d'élaborer pour leurs bibliothèques des plans à long terme. Autrement dit, il ne suffit pas d'« informatiser » les bibliothèques, il faut aussi leur donner les moyens d'acquérir des documents, ce qui a été longtemps oublié, mais, je m'empresse de le dire, ne l'est plus depuis un ou deux ans.

Cela dit, il me semble tout à fait inexact d'affirmer que les bibliothèques sont marginalisées en France, même si, apparemment, elles sont négligées dans une multitude de discours médiatiques ou officiels. Il suffit, pour s'en rendre compte, de fréquenter les bibliothèques de quartier parisiennes. Je fréquente pour ma part la bibliothèque du centre Valeyre (IX^e arrondissement) où je trouve souvent de bons livres qui me servent pour mon travail. Je constate que les livres les plus difficiles y sont souvent fort lus par un public de tout ordre et je rends un sincère hommage à la gentillesse et à la compétence des bibliothécaires. Le seul regret que j'éprouve est que ces unités de lecture ne soient pas confortées par des unités plus lourdes, réparties à travers la capitale, qui seraient susceptibles de relayer Beaubourg. Et je soulignerai, pour en terminer avec ce sujet, un fait qui me frappe toujours : les cadres supérieurs de la nation me semblent, dans le privé, trop surchargés pour lire et même réfléchir, je ne les rencontre pas souvent au centre Valleyre, et cela explique sans doute certains décalages entre les discours souvent stéréotypés de notre société technocratique et les réalités. On ne trouverait assurément pas cela dans les sociétés anglo-saxonnes, assurément plus pragmatiques.

Le bibliothécaire est un homme de métier, mais ne finit-il pas par oublier le livre ? Il s'agit de l'opposition de deux modèles : l'homme érudit contre l'homme de métier.

Vous avez parfaitement raison. Il s'agit là d'une querelle qui remonte au début du siècle, où les bibliothécaires qui voulaient promouvoir en France des bibliothèques sur le modèle anglo-saxon ont attaqué les bibliothécaires qui consacraient leur temps à des recherches érudites. Cette querelle a rebondi en 1968, au temps des Assises des bibliothèques, et elle est d'autant plus à l'ordre du jour actuellement que le métier de bibliothécaire devient de plus en plus diversifié et spécialisé. Dans quelle mesure, par exemple, doit-il être spécialisé dans la fabrication de bases de données et dans les problèmes informatiques et linguistiques que cela suppose ? Dans quelle mesure encore un conservateur de fonds anciens doit-il connaître ses livres pour guider le lecteur, ou bien se spécialiser dans les études scientifiques souvent pointues qui lui permettront d'assurer la préservation et la restauration des documents anciens ? Dans quelle mesure un bibliothécaire de lecture publique devra-t-il être un animateur dynamique, ou un bon connaisseur de la production littéraire actuelle, susceptible de bien choisir ses acquisitions et de bien conseiller les lecteurs ? De même, dans une bibliothèque, les problèmes de circulation des livres et des lecteurs sont très complexes et exigent un esprit d'organisation. Vous voyez que le problème n'est pas si simple.

Pour ma part, il me semble que, si l'on veut éviter l'éclatement d'une profession où l'on n'est déjà pas si nombreux, il faut avant tout veiller à ce que les bibliothécaires aient une très solide formation générale au départ et que certains au moins poursuivent des recherches dans les domaines qui sont spécifiques à leur profession. Et qu'ils aient notamment une formation historique, car je ne vois guère que des conservateurs du patrimoine puissent ne pas être capables de lire leurs manuscrits, d'identifier leurs estampes, de reconnaître les mérites d'un livre, qu'il s'agisse du texte, de l'édition et de la reliure. Seule une très solide formation générale permet d'assumer au cours de sa carrière des fonctions différenciées, comme cela est le cas dans les bibliothèques. Cependant, le problème se pose sans doute de manière assez différente dans les bibliothèques scientifiques spécialisées pour lesquelles il faudrait disposer de bibliothécaires d'un bon niveau scientifique correspondant à leur affectation et où une étroite collaboration avec les chercheurs est assurément encore plus nécessaire en matière documentaire.

Propos recueillis par

RICHARD FIGUIER

NOUVELLES - BREVES - DE L'ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Cet automne, l'Ecole accueille pour la première fois, trois volées d'étudiants qui suivront des cours dans ses locaux. Il a fallu préparer trois programmes des cours, trois horaires, faire face à trois "rentrées", heureusement un peu étalées dans le temps. Les responsables d'Ecole et de formation doivent enseigner dans les trois volées et organiser des stages à trois niveaux différents.

En réalité, il n'y a pratiquement qu'une semaine dans l'année scolaire 1992/1993 où nos trois volées seront simultanément dans l'Ecole. La répartition des stages est organisée de telle sorte que ceux-ci se succèdent ou s'enchaînent les uns aux autres : les étudiants de troisième année inaugurent le cycle en effectuant leur stage en septembre et octobre; les étudiants de deuxième année les suivent dès le 15 novembre et ceux de première année prennent le relais dès janvier, avant que les étudiants de troisième année n'entreprennent leur dernier stage et leur travail de diplôme au printemps.

La préparation du programme de la troisième année, qui comporte plusieurs nouveaux cours, obligatoires ou à choix, nous a occupés depuis le printemps.

Contrairement aux craintes qui avaient été formulées au début du processus de révision du programme, l'Ecole travaille aujourd'hui avec plus de soixante enseignants extérieurs, appelés autrefois vacataires, qui enseignent pour un minimum de six heures de cours (souvent beaucoup plus), et un nombre également élevé d'intervenants qui assument des charges d'enseignement de deux ou quatre heures. La coordination des enseignements, l'établissement des horaires et la répartition des salles restent encore difficiles et problématiques.

Les stages étant désormais bien structurés et ne posant plus que des problèmes ponctuels, notre attention s'est portée principalement sur la nouvelle conception des travaux de diplôme.

Les directives détaillées rédigées ainsi que l'échéancier impératif établi devraient permettre à tous ceux qui ont commencé leurs études en automne 1990, de les terminer en automne 1993, soit exactement en trois ans (ce qui était loin d'être le cas avec l'ancien programme), sauf situation d'échec ou de retard important dans les études pour une raison indéterminée. Nous pourrions alors organiser pour la première fois une cérémonie collective de remise des diplômes.

Les étudiants de troisième année choisissent en ce moment le sujet de leur travail de diplôme; cela leur permettra, dès cet hiver, de déterminer la méthodologie à appliquer et d'effectuer les recherches préalables; le travail concret pourra ainsi être réalisé dès la mi-mai.

Certains de ces sujets gardent encore un aspect "pratique" évident, mais d'autres prennent un caractère "recherche", qui avait été souhaité par les initiants.

La Commission des études a vu plusieurs de ses membres arriver au terme de leur mandat. C'est le cas notamment de la présidente, Madame Danièle Hertzschuch, qui a assumé cette fonction avec patience et diplomatie. Elle sera remplacée par Monsieur Pierre Pelou, directeur de la Bibliothèque des Nations Unies, que nous sommes heureux d'avoir pu associer à la vie de l'Ecole.

Au sein de l'équipe permanente de l'E.S.I.D., le début de l'année scolaire a été marqué par le départ de Rose-Marie Chopard, après onze ans passés dans l'Ecole. Engagée préalablement à titre de vacataire pour l'enseignement de la littérature de jeunesse, elle est venue par la suite compléter l'équipe, en qualité de responsable de formation. Outre l'animation et la communication pour lesquelles elle manifestait un réel intérêt, elle s'est attachée à l'organisation de nombreux stages, entretenant ainsi des relations avec des collègues genevois, suisses et même étrangers. Pour la bonne organisation et l'évaluation de ces stages elle avait conçu les formulaires nécessaires et adéquats. On peut imaginer le nombre impressionnant de rapports de stage, rédigés aussi bien par le stagiaire que par le chef de stage, que Rose-Marie CHOPARD a dû lire ! Nous lui avons souhaité une retraite fructueuse et - telle que nous la connaissons - très active !

Pour la remplacer - je devrais même dire pour nous remplacer, puisque la signataire de ces lignes suivra son exemple l'année prochaine - nous aurons le plaisir d'associer à notre équipe, dès février prochain, François Burgy, licencié en lettres, actuellement archiviste du Conseil oecuménique des Eglises. Nous comptons sur ses compétences pour nous aider à approfondir plusieurs domaines de l'enseignement.

Enfin, sachez tous dès aujourd'hui, que l'Ecole suisse d'études sociales pour femmes a été créée le 23 mars 1918. L'IES marquera cet anniversaire par une brève cérémonie commémorative. Mais surtout, pour fêter ces 75 "entrées scolaires", les 1er et 2 octobre prochain, vous serez tous invités à la "Fête", à la Bibliothèque de la Cité, où nous organiserons une exposition rétrospective, à la rue Prévost-Martin, où se tiendra la partie scientifique, conférences, table ronde, etc., ainsi qu'à la Salle communale de Carouge, métamorphosée pour l'occasion en salle de banquet, de spectacle, et de bal.

A l'année prochaine...

Jacqueline COURT

24 octobre 1992

GROUPE "IMAGE DU BIBLIOTHECAIRE"

Créé en janvier 1992, le groupe "Image du Bibliothécaire" (IdB) a commencé par jeter un regard sur les études, les ouvrages et les travaux des étudiants de l'ESID portant sur l'image des bibliothèques et des bibliothécaires.

Après avoir analysé ces documents dans lesquels se dessinaient souvent les deux aspects opposés de la profession - c'est-à-dire vieux garçon rébarbatif ou vieille fille à chignon et le côté dynamique et performant -, il s'est avéré que la plupart des écrits répétaient ces mêmes clichés.

Un article du printemps 1992 sur l'image des bibliothécaires au Québec nous a fait prendre conscience du pessimisme des bibliothécaires quant à leur profession.

L'opportunité du Congrès BBS qui se tenait cette année à Genève ne pouvait se perdre : rencontrer en un seul lieu et en trois jours autant de bibliothécaires venant d'horizons et de spécificités différents. C'est pourquoi le groupe IdB décida début septembre de rédiger un questionnaire sur une page et en trois langues. Le type de bibliothèque nous a paru aussi plus important que le nom du /ou de la bibliothécaire.

Selon les réponses déjà reçues, l'image des bibliothécaires suisses semble s'améliorer sensiblement, devenir positive et grandir dans l'estime des intéressés eux-mêmes : enfin, nous devenons dynamiques, performants et optimistes !

Quelques bibliothécaires nous ont demandé s'ils pouvaient déposer ce questionnaire à l'entrée de leur bibliothèque... Non bien sûr, ce questionnaire est réservé aux "professionnels" de la bibliothéconomie, mais l'idée a germé et le groupe IdB va rédiger prochainement un nouveau questionnaire à l'attention des lecteurs et des usagers.

Pour ceux qui n'auraient pas encore répondu à notre questionnaire, un conseil : à vos stylos... et à bientôt pour les résultats de notre enquête dans un prochain Hors-Texte.

Bernadette Chevalier

21 octobre 1992

BIBLIOTHEQUES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : INFORMATISATION

Depuis janvier 1992, 46 bibliothèques de l'enseignement secondaire, du SMAV, TVCO, l'OFFICE DE LA JEUNESSE, et du CRPP, disposent d'un système de gestion informatisée.

1. - EQUIPEMENT DES BIBLIOTHEQUES EN MATERIEL ET LOGICIEL :

- 2, 3 ou 4 micro-ordinateurs reliés en réseaux locaux : réseau 10net, câblé ETHERNET
- au minimum 1 imprimante
- 1 streamer
- 1 logiciel de gestion documentaire Bibal
- 1 décodeur de codes barres avec stylo optique
- la plupart disposent d'un traitement de texte

2. - FONCTIONS PRINCIPALES DU LOGICIEL BIBAL

- Définition de fichiers : de type documentaire, d'adresses, de gestion de stocks, fichiers de prêt.
- Gestion documentaire
 - * Saisie automatique, saisie contrôlée.
 - * Recherche de type booléen
 - * Corrections sur un ensemble de fiches
 - * Impressions de bibliographies ou autres listings modulables à volonté.
 - * Calculs sur champs numériques
 - * Réécriture des fichiers en code ASCII.
 - * Dès 1993, thésaurus intégré pour la recherche.
- Gestion du prêt
 - * prêt des documents, réservations, prolongations
 - * Avis automatiques de rappels ou de réservations
 - * Statistiques illimitées sur toutes les transactions
- Classement
 - * Tri alphanumérique, numérique ou par dates
- Intégration
 - * conversion de données écrites avec d'autres programmes.
- Contrôle des accès offerts aux usagers.

3. - PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES AU "RESEAU BIBAL DES ECOLES SECONDAIRES DE GENEVE"

- Fichier général fourni à toutes les bibliothèques : sa structure permet de traiter tous les types de documents
-> échanges de données entre les bibliothèques.
- Traitement de documents selon les normes ISBD. Tous les bibliothécaires ont bénéficié, pendant leur formation, de "règles de saisie" adaptées à Bibal.
- Indexation des documents avec le thésaurus MOTBIS. Dans le cadre du processus d'informatisation, un groupe de

bibliothécaires a été chargé d'effectuer le contrôle des ajouts. Mise à disposition de notices d'application.

- Mises à jour du logiciel installées dans chaque bibliothèque. Adaptation des fichiers aux nouveautés. Formation donnée pour toutes les nouvelles applications.
- Adaptation du matériel et des configurations. Les bibliothèques ont pu bénéficier de nouvelles installations liées à l'évolution du matériel et des réseaux, afin de rendre les temps d'accès toujours plus performants.
- Accès à un service de MESSAGERIE sur Videotex. Une boîte aux lettres a été ouverte pour chaque bibliothèque, et inscrite dans le groupe "INFOBIB". Les bibliothécaires l'utilisent pour communiquer et reçoivent régulièrement, par cet intermédiaire, les informations utiles pour la gestion informatisée de leur bibliothèque.

4. - SERVICES DIRECTEMENT ACCESSIBLES AUX USAGERS

- Consultation directe des catalogues informatisés. Les usagers peuvent effectuer directement des recherches par descripteurs, sur chaque mot du titre ou de la collection, par auteur(s), type de document, date d'acquisition...
- Recherche dans le Répertoire des périodiques de l'enseignement secondaire. Il recense les publications reçues par les écoles, et donne l'état des collections.

Les accès à la recherche se font de manière identique dans toutes les bibliothèques de l'enseignement secondaire : programme identique, fichier et thésaurus communs.
- Impression de bibliographies, de listes d'acquisitions
- Si l'utilisateur a ouvert une boîte aux lettres dans la messagerie du DIP, il peut effectuer une recherche de document qui sera reçue dans toutes les bibliothèques, par l'intermédiaire du groupe "INFOBIB".

5. - SERVICES ACCESSIBLES AUX USAGERS PAR L'INTERMEDIAIRE DES BIBLIOTHECAIRES

- Recherches pointues ou personnalisées.
- Extractions de fichiers écrits en code ASCII. Les usagers disposant de micro-ordinateurs et de traitements de textes ou autres programmes peuvent ainsi consulter à leur domicile les fiches des documents qui les intéressent.
- Stockage sur disque du résultat d'une recherche.
- Prêt de documents, réservations, prolongations.
- Consultation des fichiers d'autres bibliothèques.

SYNTHESE DU SONDAGE "INFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES : PREMIER BILAN"
--

Ce bilan a été établi au travers d'un sondage réalisé pour le Cesid. Le contenu des questions posées aux bibliothécaires permet d'évaluer la perception qu'ils ont de l'informatisation de leur bibliothèque et de l'informatisation en général.

La synthèse des résultats de ce sondage (dont la totalité peut être consultée au cedoc de l'ESC Malagnou) permet de dégager les points significatifs suivants :

Choix d'un système

95 % des personnes interrogées ne souhaitent pas revenir à leur ancienne méthode de travail et 87,55 % confirment leur choix d'un système individualisé. Les bibliothécaires précisent ce point de vue dans une autre question portant sur le logiciel adopté dont ils sont satisfaits, voire très satisfaits à une exception près.

Méthodes de travail

80 % des bibliothécaires ont revu leurs méthodes de travail plus particulièrement dans les domaines de l'analyse documentaire, de l'indexation CDU et du catalogage.

Il ressort également pour ceux qui travaillent en équipe une plus grande collaboration entre collègues dans ces domaines.

Conditions de travail

Tous les bibliothécaires relèvent une nette rationalisation des tâches, une meilleure cohérence dans leur travail, mais remarquent aussi une plus grande fatigue liée au surcroît de travail inhérent au processus d'informatisation. Ils sont plus de la moitié à avoir souffert de troubles physiques (vue, maux de tête, de dos...etc) en rapport avec le travail à l'écran. En outre, un bon agencement du poste de travail ne supprime pas totalement tous ces maux.

Formation

La formation dispensée tant sur le logiciel que sur le matériel donne entière satisfaction aux bibliothécaires mais un besoin très net s'exprime pour un approfondissement de l'emploi du thésaurus Motbis.

Une réponse à ce besoin suppose la création d'un poste.

Une demande avait déjà été faite dans ce sens, mais les contraintes budgétaires n'avaient pas permis de réaliser ce souhait.

Echanges de données

Beaucoup de bibliothécaires pratiquent les échanges de données mais ne souhaitent cependant pas mettre en place une base de données commune.

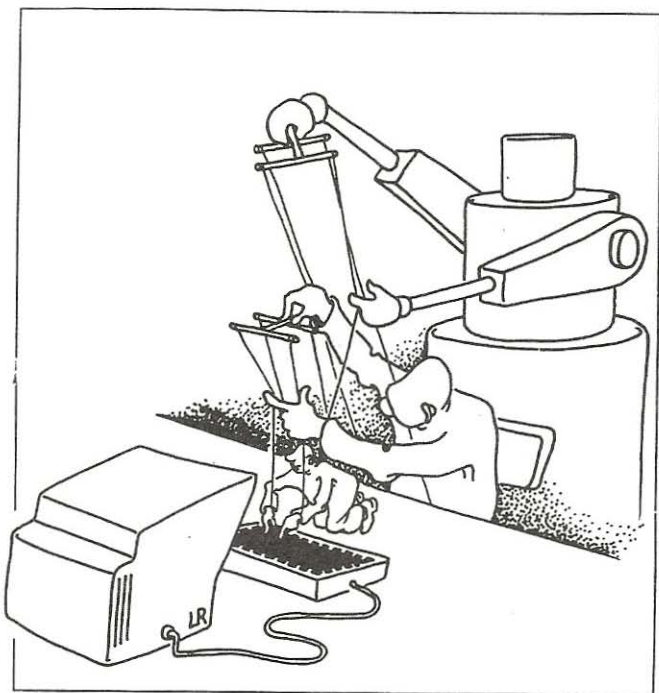
Image des bibliothécaires

Plus de la moitié des bibliothécaires juge que l'image des bibliothécaires s'est améliorée auprès des enseignants et des élèves. L'outil informatique a permis aux usagers de mieux percevoir le travail des bibliothécaires.

L'usager face à la recherche en ligne

Les bibliothécaires remarquent une consultation accrue des fichiers informatisés par les usagers. Ils relèvent une très nette différence entre les élèves et les enseignants lors des recherches. Les élèves, familiarisés très tôt avec les nouvelles technologies, les utilisent plus volontiers.

A. Rezzonico



(R.Löffler)

Le Groupe romand de bibliothèques de santé

Ce groupe se réunit depuis de nombreuses années pour partager des questions et des problèmes relatifs aux bibliothèques de soins infirmiers. C'est en janvier 1991 que les participants décidèrent d'en faire une association officielle. Elle est actuellement composée de 23 membres, regroupant les responsables de bibliothèques d'écoles de soins infirmiers de Suisse romande, ainsi que de diverses institutions.

Une cotisation annuelle permet de couvrir les frais de gestion : matériel, formation continue et salaire de la présidente.

Ces bibliothèques sont assez petites au regard des bibliothèques universitaires : de 450 à 4500 ouvrages, 10 à 60 titres de périodiques et des surfaces de 27m² à 130 m². Il faut donc souvent jongler entre les chaises et les rayonnages !

Mais tous ces bibliothécaires ont le même souci d'améliorer les services rendus, l'accueil et les possibilités de recherche. Ce qui explique la naissance de ce groupement. Il faut aussi ajouter que nous sommes, pour la plupart, seules dans nos bibliothèques, nous avons donc envie d'échanger et de trouver de nouvelles idées.

Nous nous réunissons tous une fois par année pour l'Assemblée générale, mais plusieurs fois pendant l'année, pour ceux qui le souhaitent, partagés dans 4 différents groupes de travail : pédagogie, CDU, thésaurus et informatisation.

Chaque groupe s'est fixé des objectifs : enquête d'évaluation de nos bibliothèques, projet d'expositions itinérantes, élaboration d'une grille de guide du lecteur, liste commune de mots-matière en soins infirmiers, adaptation de la CDU à notre domaine et informatisation de nos bibliothèques.

Concernant ce dernier projet, remarquons que déjà une bonne partie de nos bibliothèques sont informatisées, dont plusieurs sur le système BIBLIOMAC, qui semble bien apprécié.

Pour conclure, je terminerai par un mot personnel. Depuis janvier, je participe à cette association avec grand plaisir, j'ai rencontré des bibliothécaires formidables, motivées, aimant leur métier et désireuses d'améliorer les services rendus. Merci à toutes pour leur collaboration.

Si vous voulez plus de renseignements sur ce groupe, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :

Mme Sandrine Vinçonneau-Hirschy
Bibliothèque du Centre de formation des IUPG
Ch. du Petit Bel-Air 10
1225 CHENE-BOURG
tél. : 305.42.66



La Présidente
S. Vinçonneau



Bibliothèques sans bibliothécaires, une spécialité fribourgeoise...

**Le paysage bibliothéconomique fribourgeois:
noir ou blanc...?**

par
Katalin Haymoz

Le monde des bibliothèques fribourgeoises est peu connu dans les milieux professionnels hors du canton de Fribourg et même les bibliothécaires fribourgeois ignorent, pour la plupart, tout de la situation des autres bibliothèques du canton. Des événements particuliers ou des actions ponctuelles attirent occasionnellement l'attention des collègues et du public, mais une fois les projecteurs de l'actualité éteints, les bibliothèques fribourgeoises retrouvent leur discrétion habituelle.

J'ai eu la chance d'accomplir ma formation de bibliothécaire dans deux institutions. J'ai suivi la formation habituelle des stagiaires de la BCU de Fribourg tout en assurant la gestion de la bibliothèque de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg. Ainsi, j'ai partagé mon temps (50%-50%) entre les deux bibliothèques pendant près de trois ans. Mon travail quotidien à l'Institut agricole m'a fait connaître toutes les facettes de la gestion d'une bibliothèque. Ce fut une expérience particulièrement enrichissante, mais également un exercice de haute voltige de la part d'une stagiaire livrée à elle-même. Aujourd'hui il est manifeste que l'Institut voulait épargner l'engagement d'un professionnel et il a trouvé cette solution, présentée comme intermédiaire en vue d'une future mise en place d'un poste de bibliothécaire. Aujourd'hui, la bibliothèque est réorganisée et informatisée, mais sa gestion est interrompue et ne sera pas reprise d'une manière professionnellement convaincante.

But et organisation du travail de diplôme:

Mon stage partagé m'a familiarisée avec le monde des bibliothèques fribourgeoises et m'a permis de le voir sous des aspects différents. Il était clair que je souhaitais profiter, le moment venu, de cette situation pour choisir le sujet de mon travail de diplôme. J'ai pu constater que mes collègues de la BCU ne connaissent absolument pas l'activité des autres bibliothèques du canton qui, d'ailleurs, ne savent pas davantage du fonctionnement de la BCU. Aucune étude n'était disponible pour les intéressés, mise à part les publications concernant la BCU. Deux travaux de diplôme traitant de la lecture publique en Suisse romande contiennent des informations concernant le canton de Fribourg, mais ne rendent compte que de la partie romande du canton et que de la lecture publique. En plus, depuis la parution de ces études (1977 et 1986), la situation a beaucoup changé.

La première difficulté que j'ai rencontrée fut l'établissement d'une liste des bibliothèques. Le dépouillement de toutes sortes de publications (journaux, guides, annuaires, etc.) et les "tuyaux" que des amis m'ont fait parvenir m'ont aidée à constituer cette liste. Pour collecter les renseignements nécessaires à mon enquête, la meilleure façon d'agir fut d'établir des questionnaires et de les envoyer aux bibliothèques. Puis, à la base de ces questionnaires et en respectant au maximum la logique des questions, j'ai créé des tableaux pour rassembler et reproduire les réponses. J'ai visité presque toutes les bibliothèques et c'est cela, peut-être, l'intérêt majeur de ce travail: une personne pouvait voir toutes les bibliothèques fribourgeoises, faire des observations et des comparaisons et motiver une prise de conscience des bibliothèques de l'existence des autres.

Rappel historique:

L'histoire du livre et des bibliothèques est moins prestigieuse à Fribourg qu'à Genève, mais on trouve des traces de la présence des métiers du livre dès l'époque médiévale. Les couvents possédaient naturellement des collections de manuscrits et nous avons des indications sûres de l'existence d'un scriptorium (Hauterive, dès 1138) ou d'un atelier de relieur (Cordeliers de Fribourg, dès 1467). Si dans la production du livre Fribourg n'a joué qu'un rôle modeste, dans la fabrication du papier la région s'illustra fort longtemps. Les bouleversements des siècles suivants, engendrés par l'humanisme et la Réforme, ont peu touché Fribourg. Dans l'élan de la Contre-Réforme fut fondé le Collège Saint-Michel et arriva à Fribourg Abraham Gempferlin. Le premier livre imprimé fribourgeois sortit de ses

presses en 1585. Les bibliothèques conventuelles continuèrent à prospérer, le Collège se développa et quelques bibliophiles constituèrent des collections précieuses. Les premières bibliothèques accessibles au public apparaissaient au 19^e siècle (cabinets de lecture). En 1848 la Bibliothèque cantonale fut créée. Elle a été formée en réunissant la bibliothèque du Collège d'où les jésuites furent chassés et les collections des couvents supprimés. En 1889, à la fondation de l'université, la Bibliothèque cantonale devint également universitaire.



La situation actuelle de la lecture publique:

Le développement de la lecture publique fribourgeoise ne peut être comparé à celui de certains cantons voisins. On constate un sérieux retard dans ce domaine et ceci jusqu'aux années 80. Le canton de Fribourg n'était pas un canton riche; le développement remarquable de l'économie fribourgeoise ne doit pas faire oublier la situation plus modeste d'un passé récent. Fribourg était un canton essentiellement agricole, d'une population rurale. La plupart des communes manquaient de moyens pour créer des bibliothèques. L'Etat n'avait pas pris position et n'avait aucune directive à ce sujet. Même la capitale manquait de bibliothèques. Elle profita pendant longtemps (jusqu'en 1977) de la présence d'un dépôt de la BPT, aubaine qui lui épargna l'installation d'une vraie bibliothèque municipale. La situation fut si désolante qu'elle finit par alarmer un député socialiste. Suite à son intervention parlementaire, une commission fut mise sur pied en 1971. Mais il fallut attendre 1980 pour que le travail soit véritablement entrepris. Par un concours de circonstances extraordinaire, au moment où la situation devenait mûre pour des changements dans le paysage quasi désertique de la lecture publique fribourgeoise, arriva le coup de pouce inattendu de la Confédération. En 1981, à l'occasion du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, un million de francs fut offert au canton. De cette somme, le Conseil d'Etat a réservé 700'000 frs. pour le développement des bibliothèques de lecture publique. Une commission fut nommée et chargée de la répartition judicieuse de la manne fédérale.

Mais cette somme étant réservée à une aide initiale et unique, très vite le problème de continuité a été évoqué. Une motion parlementaire, déposée en 1988, demanda à l'Etat de subventionner les bibliothèques de lecture publique. La loi sur les affaires culturelles, adoptée en 1991, créa la base légale pour ce financement. Le Conseil d'Etat a estimé que les frais de personnel et de locaux relèvent des collectivités locales, mais une subvention régulière pour les achats de livres est désormais accordée aux bibliothèques qui en font la demande. Toutefois, elle est limitée à 5'000 frs. au maximum.

Si l'Etat semble avoir enfin compris l'importance d'un réseau de lecture publique bien développé et soutenu, le bon fonctionnement de ces bibliothèques dépend principalement de l'engagement personnel de ses bibliothécaires. On voit de tout: des communes qui soutiennent leur bibliothèque, d'autres qui tolèrent son existence sans trop d'aides. Certaines engagent les bibliothécaires en tant qu'employés communaux, d'autres paient les heures de travail fournies et il y en a encore qui ne financent qu'une partie de l'activité des bibliothécaires. Ainsi dans certaines bibliothèques, seules les heures de prêt sont payées, tous les autres travaux sont effectués bénévolement. Les bibliothécaires se résignent à de telles conditions par intérêt pour le travail et par attachement aux lecteurs.

Il y a 31 bibliothèques de lecture publique à Fribourg, dont 18 dans la partie francophone du canton. Elles dépendent généralement des communes, certaines sont devenues régionales. Elles se trouvent souvent dans le bâtiment de l'école et servent ainsi également aux besoins de l'établissement scolaire.

Personnel: Le bibliothécaire à plein temps est rare (Bulle et Fribourg) et le bibliothécaire diplômé est exceptionnel dans la lecture publique fribourgeoise. Seule, la Bibliothèque publique de Bulle a engagé une bibliothécaire diplômée à plein temps. A la Deutsche Bibliothek de Fribourg, une bibliothécaire diplômée supervise, à un temps partiel très réduit, le fonctionnement de la bibliothèque. Deux autres diplômées travaillent dans la bibliothèque de leur village. Leur présence, aussi réjouissante soit-elle, ne traduit pas une volonté d'engager des professionnels, mais honore la disponibilité de ces personnes qui assument, en partie bénévolement, la gestion de ces bibliothèques. La très grande majorité des autres personnes travaillant dans la lecture publique a suivi les cours CLP.

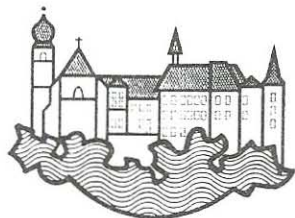
Finances: Les budgets sont naturellement très variables. Les taxes d'inscriptions ou de prêts constituent une source de revenu non négligeable, quoi qu'en contradiction avec les Normes CLP. Seules deux bibliothèques prêtent gratuitement, trois autres réservent la gratuité aux enfants.

Collection: Les bibliothèques de Bulle (38'000 vol.) et de Fribourg (28'000 vol.) sont les plus importantes. Les autres bibliothèques possèdent 5'000 à 10'000 volumes. Peu de bibliothèques offrent des non-livres et les abonnements de périodiques sont peu nombreux (5-6 en moyen).

Informatique: L'informatisation semble être une exclusivité francophone, aucune bibliothèque de la partie alémanique n'est informatisée. La moitié des bibliothèques francophones le sont. Celles qui ne le sont pas déclarent, pour la plupart, y réfléchir.

Contacts: Les plus grandes bibliothèques possèdent les micro-fiches du catalogue de la BCU. La plupart des bibliothèques participent aux réunions des bibliothèques de lecture publique des deux parties linguistiques. D'autres liens sont établis soit par l'instrument de travail identique (logiciel) soit par des liens personnels entre les bibliothécaires. Entre les bibliothèques des deux parties du canton il n'y a pas de collaboration et même pas de simples contacts. Pour un canton bilingue, à la frontière de deux cultures, cette situation est regrettable.

LAUDAMUS
VETERES
SED
NOSTRIS
UTIMUR
ANNIS



Bibliothèques scolaires:

La situation actuelle des bibliothèques scolaires est alarmante. S'il est vrai que toutes les écoles de niveau secondaire ont une bibliothèque, comme la loi scolaire de 1985 les y oblige, aucune n'est conforme aux Normes pour bibliothèques scolaires de la CLP.

Personnel: Parmi les trois bibliothèques d'école primaire, les 12 d'école secondaire, les 6 situées dans les collèges et les 7 réparties dans d'autres établissements de formation (Ecole normale, Ecole d'infirmières, etc.) une seule bibliothèque emploie une bibliothécaire diplômée. On bricole partout ailleurs avec des bouts d'heures de quelques enseignants. La qualité de la bibliothèque dépend donc entièrement de l'intérêt et du dévouement de la personne qui s'en occupe. Toutes sont limitées par le peu de temps et de moyens dont elles disposent. Cette solution n'est même pas économique. Comment admettre que payer un enseignant de formation universitaire pour faire un travail pour lequel il n'est pas qualifié soit plus économique que d'engager un spécialiste qui travaillera efficacement pour un salaire plus bas!

Finances: Le budget d'acquisitions des bibliothèques scolaires fribourgeoises se situe entre 1'000 et 10'000 frs.

Collection: Le nombre des livres est modeste, 13'000 au maximum (Collège Ste-Croix, bibliothèque bilingue). Il n'y a pratiquement jamais d'autres documents que des imprimés.

Informatique: La bibliothèque d'une école primaire est équipée d'un logiciel connu (BIBLIO/SWS), deux bibliothèques de collège utilisent un programme fabriqué par un enseignant. Les autres bibliothèques ne sont pas informatisées.

Contacts: L'isolement est quasi total. Il n'y a que quelques exceptions. A noter l'activité plus marquée des bibliothèques alémaniques. Quant à l'animation de ces bibliothèques, elle se résume à des visites de classes épisodiques.

Un cas particulier: le Collège Saint-Michel entretient trois bibliothèques (celles des élèves francophones, alémaniques et celle des professeurs). Où est passé l'esprit du collège où les professeurs enseignaient dans leur propre langue dans les deux sections linguistiques? Certes, cela n'était pas facile pour les élèves, mais ô combien profitable! Une seule grande bibliothèque bilingue serait autrement plus vivante que les trois bibliothèques actuelles.



BRASSERIE DU CARDINAL FRIBOURG SA

Entreprises et institutions:

On peut partager en trois groupes les 17 bibliothèques figurant dans ce chapitre. Celles des institutions déployant une activité d'information et d'assistance (Croix-Rouge, Home médicalisé de la Sarine), puis des institutions de formation (Centre de formation des CFF, Ecole hôtelière de Glion à Bulle); ensuite les bibliothèques scientifiques (Ciba-Geigy, Station fédérale de recherche, Cardinal, Cremo, etc.). Découvrir ces bibliothèques, inconnues jusqu'ici, fut particulièrement intéressant.

Personnel: Aucun bibliothécaire diplômé et un seul poste à plein temps (Ciba-Geigy) pour la gestion de ces bibliothèques! Partout ailleurs, un collaborateur dispose de quelques heures pour la gestion des documents.

Collection: De quelques centaines (Migros Fleischlabor, Cremo) à des milliers de documents (2'000 chez Cardinal, 6'000 à la Station fédérale, 12'000 chez Ciba-Geigy et 70'000 au Centre diocésain).

Informatique: On utilise généralement des programmes dérivés de traitement de texte ou d'autres "fabrications maison".

Contacts: Chacun pour soi, telle est la devise de ces bibliothèques qui n'ont que peu d'accès aux informations extérieures, peu de contacts et pas trop d'intérêts pour en avoir plus.



CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

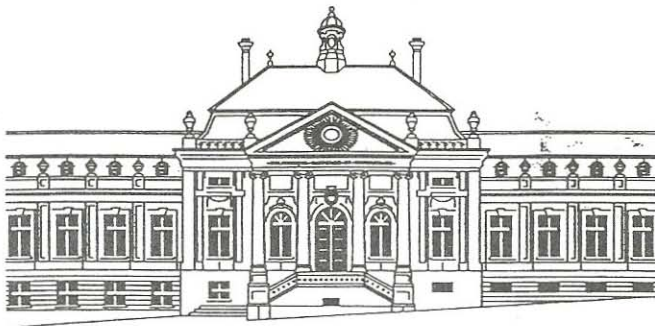
Administration cantonale:

Un certain nombre de services et d'institutions de l'administration cantonale possèdent une bibliothèque. Les unes ont des collections organisées, avec consultation et prêt, d'autres disposent de documents plutôt pour des raisons pratiques de travail. Les bibliothèques citées dans ce chapitre fonctionnent de manière quasi confidentielle à l'exception des deux centres de documentation pédagogique. Si toutes les autres bibliothèques sont réservées aux collaborateurs, la bibliothèque des Etablissements pénitentiaires de Bellechasse est une bibliothèque de loisirs pour les détenus.

Personnel: Le problème principal de ces bibliothèques se situe au niveau du personnel. A part les deux centres de documentation pédagogique et l'Hôpital cantonal, aucune ne dispose de personnel réservé pour la gestion de la bibliothèque. Le problème est partout réglé par des solutions de fortune. Pourtant, certaines institutions devraient, par leur rôle éducatif, améliorer leur service de documentation et le mettre davantage à disposition du public. Je pense ici au Conservatoire et aux musées.

Collection: Quelques centaines de livres au Service cantonal des améliorations foncières, env. 1'000 à l'Hôpital cantonal (mais 130 abonnements de périodiques), 2 à 5'000 livres aux musées, 8'000 à Bellechasse et 20'000 dans chacun des centres de documentation pédagogique.

Informatique: Des traitements de texte "adaptés" pour produire des listes, l'informatisation ne va pas plus loin dans la majorité des cas. Depuis peu, quelques institutions collaborent avec la BCU et font cataloguer leurs acquisitions sur SIBIL. Ainsi, le Tribunal administratif, le Musée d'histoire naturelle et le Service archéologique cantonal ont mandaté la BCU pour le faire. Mais cela, malgré l'intérêt d'une telle collaboration, ne résoudra pas leurs problèmes de gestion!



Bibliothèque cantonale et universitaire:

La BCU se compose de deux parties étroitement liées: la partie cantonale et centrale (BCU/C) et la partie universitaire (BCU/U), elle-même divisée en 33 unités (bibliothèques des facultés, des instituts et des séminaires). C'est une situation compliquée et pas toujours facile à vivre. Les deux tiers des fonds sont déposés à la centrale où tout le travail bibliothéconomique est accompli. Tous les documents sont acquis et transitent par la centrale pour le traitement (catalogage, indexation, cotation) avant d'être déposés dans les magasins ou dans les bibliothèques sises à l'Université.

Personnel: Sur 68 personnes travaillant à la centrale, il n'y a que 13 bibliothécaires diplômés. A l'Université, une vingtaine de personnes gèrent les bibliothèques (sans compter les assistants et les étudiants souvent mis à contribution), dont 9 bibliothécaires diplômés. Il y a dans chaque grande bibliothèque (droit, théologie, etc.) un bibliothécaire scientifique (universitaire), reste à lui adjoindre du personnel bibliothéconomiquement qualifié. Dans les petites bibliothèques, la solution classique de l'assistant/secrétaire demeure la règle.

Finances: La BCU dispose de 2'700'000 frs. pour les acquisitions, dont env. 2'200'000 frs. sont destinés aux achats pour l'Université.

Collection: 1'700'000 volumes constituent les fonds de la BCU de Fribourg. Les bibliothèques sises à l'Université sont très diverses. Cela va du tout petit fonds de l'Embryologie (300 livres) au plus grand, celui du Droit (50'000 vol.). La BCU/C possède des salles publiques comprenant des ouvrages de références, mais la quasi totalité de ses fonds se trouve en magasins fermés. Le libre-accès est généralisé dans les bibliothèques de l'Université. Toutefois, elles ne répondent généralement pas aux normes bibliothéconomiques (espace, agencement, classification, etc.).

Les catalogues sont partout à disposition des lecteurs. Le catalogue informatisé SIBIL offre des possibilités d'accès variées. En théorie, il est valable pour l'ensemble de la BCU. En réalité, il faut remarquer que d'une part, ce ne sont que les notices créées depuis 1985 qui y figurent, bien qu'existent des efforts de recatalogage ponctuels et limités. D'autre part, certaines bibliothèques sises à l'Université ne disposent pas d'écran, donc pas d'accès direct à SIBIL.

Informatique: La BCU catalogue sur SIBIL depuis 1985. L'informatisation des activités locales est en cours. DOBIS/LIBIS fut choisi et le système est en cours d'installation. La solution composée de Fribourg sera la suivante: on cataloguera sur SIBIL, mais les notices fribourgeoises seront chargées toutes les semaines dans le fichier DOBIS/LIBIS. Toutes les autres opérations (acquisitions, bulletinage, prêt, statistiques, etc.) se feront dans DOBIS/LIBIS. Le problème majeur d'une telle organisation réside dans la transformation des notices SIBIL en format DOBIS/LIBIS (interface) et pas seulement pour les notices nouvelles. En effet, chaque correction effectuée dans SIBIL doit être répercutée dans le système local. En pratique et pour le lecteur, cela veut dire que l'accès public sera "filtré" en deux étapes. La recherche sera d'abord locale, puis elle pourra aller plus loin (RERO).

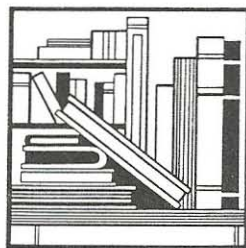
Conclusions:

La profession de bibliothécaire est peu connue dans le canton. Les représentants de la profession se concentrent autour d'une seule institution, la BCU. Il n'y a pas d'association professionnelle à Fribourg, ni pour les bibliothèques, ni pour les bibliothécaires. La coopération entre les bibliothèques fribourgeoises est très peu développée. Il existe quelques contacts bilatéraux. Il s'agit pour la plupart, d'aide que la BCU accorde à quelques services cantonaux, mais pas d'une vraie collaboration. Si la volonté de la BCU de mettre à disposition des autres ses services est en soi honorable, cette forme d'assistance peut être dangereuse, parce qu'elle permet de masquer les problèmes de gestion des bibliothèques de l'administration cantonale. Les autorités peuvent se bercer d'illusions d'avoir résolu ces problèmes. La solution provisoire risque de s'éterniser en contentant les responsables. Ce

n'est, dans certains cas, qu'une maquillage et pas une solution sérieuse. Si l'indécence de l'Institut agricole est exceptionnelle (il a profité de l'aide de la BBS et de la BCU qui lui ont accordé une stagiaire afin de lui faciliter l'obtention d'un poste de bibliothécaire, qu'il ne cherche pas à réaliser aujourd'hui), les solutions de fortune continuent à fleurir partout dans les bibliothèques de l'Etat.

Quelles sont les raisons de l'absence quasi totale des postes de bibliothécaire diplômé dans le canton? L'argument classique est le manque d'argent, mais ce n'est certainement pas l'unique raison. La méconnaissance de la profession de bibliothécaire et du travail bibliothéconomique fait croire aux responsables que l'engagement d'un bibliothécaire n'est pas indispensable. Même l'Etat, le plus grand employeur dans ce domaine, suit un tel raisonnement. La grande majorité des bibliothèques (en dehors de la lecture publique) se trouve sous son autorité (écoles, hôpitaux, musées, offices et services divers) et elles n'ont pratiquement jamais de personnel qualifié.

Pourtant, on peut imaginer des solutions raisonnables, même dans la situation économique difficile actuelle. Par une organisation intelligente et convaincue de la valeur professionnelle des bibliothécaires diplômés, accompagnée d'une collaboration active, on doit pouvoir grandement améliorer la situation actuelle.



Illustrations:

La bibliothèque principale de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg (photo: AGRIMAGE)

Dépliant publicitaire de la Bibliothèque publique de Bulle

Logo du Message du collège St-Michel

Logo de la Brasserie du Cardinal

Ecusson officiel de l'Etat de Fribourg

La BCU de Fribourg sur la couverture de ses rapports annuels

L'ACTION DON DU LIVRE :

SOLIDARITE PAR LE LIVRE, SOLIDARITE POUR LE LIVRE

Chaque année le Salon du Livre de Genève est la fête du livre et de la presse. Il est le reflet vivant de l'extraordinaire richesse culturelle et matérielle de notre société.

Mais à cette fête tous ne sont pas conviés... Accoutumés comme nous le sommes à l'abondance de l'imprimé, nous avons oublié le rôle capital du livre et de la presse dans le développement de toute culture, de toute civilisation, de toute économie. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler le chemin parcouru par l'Europe occidentale depuis Gutenberg.

Pour beaucoup, le livre est un élément si proche, si familier dans les moments de travail et de loisirs qu'imaginer son absence totale paraît aussi inconcevable que la nuit peut l'être pour un éphémère qui ne vit que le jour.

L'accès à la pleine dignité humaine et à l'épanouissement des potentialités de chaque personne, l'accès à toutes les libertés qui fondent les Droits de l'Homme si chers à nos sociétés libérales et démocratiques passe par l'accès à la connaissance.

Et c'est là que le livre est un relais indispensable.

Etant éditeur, j'ai trouvé intéressant de choisir cette fête qui suscite l'émerveillement devant la diversité des productions de l'intelligence humaine - de l'utile au futile, en passant par le culturel - pour rappeler qu'il n'y a pas de développement, pas de richesse, pas d'épanouissement sans partage.

J'ai donc proposé l'action "DON DU LIVRE", qui incitait à faire acte de solidarité en apportant des livres usagés pour qu'ils soient remis à des démunis, et aussi à réfléchir sur le rôle du livre dans le développement d'une culture. Le travail d'information a consisté surtout à demander des livres de formation (médicale, paramédicale, technique et scientifique), des livres d'enfants et des ouvrages scolaires, car c'est là que les besoins sont les plus flagrants. C'est aussi en se centrant sur des livres de formation que j'ai pensé pouvoir limiter le risque d'"impérialisme culturel occidental" de tels dons.

Les livres étaient destinés à des pays d'Europe de l'Est où le français est une langue répandue (la Roumanie) et à des pays francophones du Tiers-Monde. Les premiers contacts furent pris avec la Roumanie, soit directement sur place, soit par l'entremise de communes romandes participant à l'action "Villages roumains".

Du 29 avril au 3 mai, en 5 jours, avec une équipe de bénévoles très actifs et étonnamment motivés, dans une ambiance de kermesse devant l'énormité de l'afflux des dons, nous avons récoltés 10 tonnes de livres. Le public a dans l'ensemble bien respecté les consignes : nous avons en effet reçu beaucoup de livres de formation, mais aussi de la littérature générale, des "beaux livres", des livres de loisirs. Un tri était fait sur place et les ouvrages immédiatement mis dans des cartons à bananes par catégorie et par matière.

La mort dans l'âme, nous avons dû détruire une certaine proportion des ouvrages, car ils étaient trop abîmés ou carrément dépassés. En effet, les coûts de transport étant très élevés, nous avons dû procéder à une sélection sur place afin de garantir l'efficacité de notre action.

Une de mes préoccupations premières était de m'assurer que les livres soient réellement expédiés puis distribués équitablement sur place. La solution trouvée fut de ne pas payer nous-mêmes les frais de transport, mais de responsabiliser les bénéficiaires de l'aide pour qu'ils assument ces coûts.

Voir passer entre ses mains en 5 jours plus de 10 tonnes de livres (à raison de 250 grammes par livre, cela fait plus de 40000 livres si l'on tient compte des rebuts), en principe tous différents, est une expérience étonnante pour un amoureux du livre...

En toute franchise je dois avouer que le plus extraordinaire dans cette action, ce n'est pas d'avoir récolté plus de 10 tonnes de livres (la presse nous a aidé à faire connaître l'opération), mais d'avoir pu les distribuer tous.

Bien que les premiers contacts aient été pris avec la Roumanie et que l'action ait été surtout destinée à ce pays, seuls 500 kilos de livres y ont été acheminés. Spontanément des demandes motivées ont surgi en faveur du Sénégal, de Madagascar, de l'Erythrée, de l'Ile Maurice, du Rouanda, du Zaïre, du Bénin.

Les "beaux livres" furent donnés à diverses kermesses à but humanitaire en Romandie, des livres régionaux, d'histoire suisse et locale, de civisme furent remis à l'AGECAS (Association genevoise des centres d'accueil pour candidats à l'asile), les ouvrages de littérature, de loisirs ou d'évasion (!) furent envoyés à une prison en France, d'autres remis à des foyers de jeunes.

Bien que les quantités reçues aient dépassé nos estimations les plus optimistes, nous avons toujours veillé à distribuer avec précision, en fonction des besoins de chaque bénéficiaire, les livres qui nous étaient confiés.

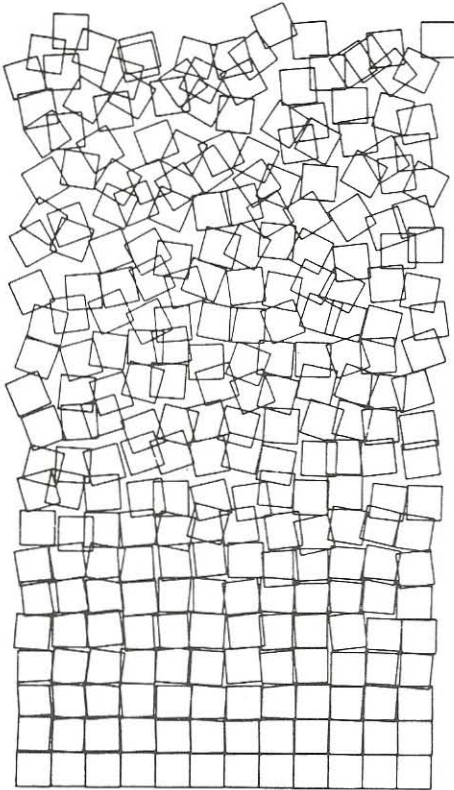
Il va de soit qu'en 1993 nous relancerons l'action "DON DU LIVRE" avec encore plus d'enthousiasme, car nous avons fait la preuve par l'acte que cela marche, que la demande est énorme et l'offre abondante, mais aussi avec plus d'efficacité car nous connaissons maintenant mieux les besoins. Nous recherchons également plus de bénéficiaires de nos dons afin d'éviter les envois trop massifs qui ne sont pas forcément bien absorbés sur place. Mais nous

voulons également faire plus d'information sur les situations de pénuries de l'écrit et leurs conséquences, et ainsi faire prendre conscience de l'importance du livre dans tout processus culturel, importance qui est trop souvent occultée dans nos sociétés par l'abondance et même le gaspillage.

Amis professionnels du livre et amoureux de l'écrit, votre apport nous serait précieux pour réaliser ces "plus": plus d'efficacité, plus d'enthousiasme, plus de bénéficiaires, plus d'information.

Quel que soit votre apport, il sera le bienvenu!

Jacques Maire
Editions Jouvence



LES REGIONS DU LIVRE : UN SALON DU LIVRE A LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds tient à sa réputation, aussi c'est avec 15 cm de neige qu'elle accueillait ses hôtes au 5e SALON DU LIVRE DES REGIONS FRONTALIERES DE LANGUE FRANCAISE du 14 au 18 octobre dernier.

Bien-sûr, au delà des idées reçues sur son "climat rude", la ville natale de Cendrars - et de quelques autres - possède de solides arguments pour défendre sa renommée culturelle, dans le domaine du livre en particulier (...dans la conjoncture genevoise actuelle, on peut toujours rêver des 52 heures d'ouverture hebdomadaire de la Bibliothèque de la Ville du Haut Jura !). Il était donc assez naturel qu'après Hull (Québec) et Besançon, la Chaux-de-Fonds présente la 5e édition de ce salon du livre original sous le titre générique "Les régions du livre".

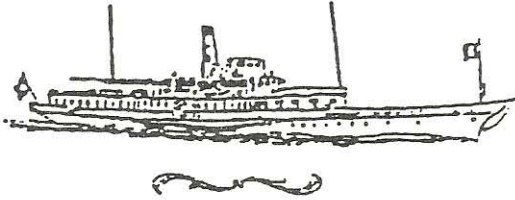
Regroupant des éditeurs et des auteurs de Suisse romande, de la Communauté française de Belgique, de l'Outaouais québécois et de la Franche-Comté, ce salon offrait une stimulante confrontation de la richesse et de la diversité de ces "régions du livre" loin du centralisme parisien.

Outre le salon, différentes animations ont eu lieu, sous le titre "Frontières fertiles" : expositions, débats, nuit du conte transfrontalière, remise du 2e Grand prix de littérature du canton de Neuchâtel à Yves Velan, et du 4e Prix de la ville et de la revue [vwa] à Vittorio Frigerio, tessinois de Toronto.

En conclusion, on regrettera toutefois que cette manifestation se soit déroulée dans un lieu aussi anonyme que Polyexpo (sorte de mini Palexpo). La comparaison avec la convivialité qui régnait sur le bateau de la "Fureur de lire", le 18 octobre, démontre que le livre a décidément besoin d'un peu plus de chaleur et d'âme que des baignoires ou des casseroles...

Eric Monnier





IL ETAIT UN PETIT NAVIRE ...

Le samedi 19 octobre présageait des pluies diluviennes pour le lendemain! Aussi, quelle ne fut pas notre surprise, dimanche matin, de découvrir un ciel dégagé et une douce température automnale, un temps de rêve pour une croisière littéraire !

La FUREUR DE LIRE 1992, sur le thème "La priorité aux échanges littéraires, aux initiatives frontalières et aux carrefours d'idées" organisait cette année une manifestation franco-genevoise à l'initiative des villes d'Annemasse, de Genève et de Thonon, ainsi que du Ministère français de la culture. Elle avait pour ambition de célébrer le livre en favorisant des opérations originales qui s'efforçaient de réunir tous les partenaires jouant un rôle dans cet itinéraire qui va du livre au lecteur : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires et professionnels du livre et de la lecture. Ambition certainement satisfaite si l'on en croit le succès rencontré aussi bien auprès du public que des professionnels.

Rappelons une des réussites de cette première franco-genevoise : les villes d'Annemasse et de Genève ont signé une convention autorisant l'accès des bibliothèques municipales aux lecteurs des 2 villes. De quoi croire à l'Europe des bibliothèques!

Mais revenons à notre croisière... Sur le Bateau-livre "La Suisse", le public se pressait pour découvrir les éditeurs de Suisse romande et de France voisine. Beaucoup plus convivial que le Salon du livre et moins commercial, le cadre offrait une excellente occasion d'échanger propos et expériences avec d'autres professionnels du livre. Entre 2 discussions, on pouvait déchiffrer (vu la caligraphie de certains, le terme est assez approprié...) des correspondances entre auteurs de Rhône-Alpes et de Suisse romande, correspondances présentées sous forme d'agrandissements suspendus tout le long des coursives. Autre animation tout au long de cette journée, des forums d'échanges animés et transmis par Espace 2 et France-Culture en direct. Impossible de s'ennuyer!

Mais à 13 heures, il fallut bien que le public quitte le navire pour que nous puissions entamer notre traversée. Après une croisière fort agréable, sur un lac clément et dans une ambiance détendue, les invités débarquèrent à Thonon pour une montée vers la Bibliothèque municipale où l'on avait alors à choix : la Foire aux livres très animée et largement fréquentée, une visite de la Bibliothèque municipale qui avait ouvert grand ses portes, ou encore une lecture d'Alain Hamard. Un nombreux public se pressait à ces animations.

Puis il nous fallut réembarquer et effectuer notre voyage de retour sur un Léman coloré du coucher de soleil. Cette journée nous a donc offert un programme très varié, et l'occasion à tout moment de faire des rencontres et d'avoir de nombreux échanges "interprofessionnels".

Le public et les professionnels du livre furent nombreux à participer à l'une ou l'autre activité de cette Fureur de lire et s'il est vrai que la croisière ne pouvait accueillir toutes les personnes intéressées (nous aurions coulé!), gageons que cette première franco-genevoise a connu un succès qui encouragera l'édition 1993 à réitérer cette expérience !

Joëlle Angeloz



VILLE DE GENÈVE



Direction régionale
des affaires
culturelles
Rhône-Alpes

LE REPERTOIRE DES PERIODIQUES SUISSES
1986 - 1990

une nouvelle bibliographie de la Bibliothèque nationale suisse ?

Le *Répertoire des périodiques suisses 1986-1990* (RPS 86-90) est désormais disponible.

Le RPS 86-90 réunit une sélection de publications en série éditées en Suisse et répertoriées à la Bibliothèque nationale suisse. Comme par le passé, la sélection des titres a été effectuée par les soins du service des périodiques de la BN.

La cuvée 1986-1990 compte 5463 titres et le volume A4 de 340 pages se compose :

- d'un plan de classement par matières subdivisé en 24 rubriques et de nombreuses sous-rubriques
- d'une partie systématique dans laquelle les publications, numérotées en continu, sont classées alphabétiquement à l'intérieur des rubriques matières. Pour les périodiques qui se rapportent à plusieurs domaines, la notice complète ne figure que dans la rubrique principale, les autres rubriques ne contenant que des renvois signalés par une flèche (->)
- d'un index alphabétique des titres
- d'un index permuté KWIC sur microfiches en annexe

La description bibliographique est conforme à l'ISBD(S).

Les états de collection de la Bibliothèque nationale suisse sont mentionnés avec les cotes correspondantes.

Vous pouvez commander le RPS 86-90 auprès de :

Office central fédéral des imprimés
et du matériel (OCFIM)
3003 Bern

au prix de Frs. 100.- (frais de port en sus pour l'étranger)
No.art. 304-100 dfi

Mais le RPS 86-90 n'est pas qu'un répertoire imprimé, c'est la première bibliographie de la Bibliothèque nationale suisse sur support informatique dont les données sont accessibles en ligne à tous les lecteurs de Suisse dans le Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO), dans le Deutschschweizer Bibliotheksverbund (DSV) et à l'extérieur de nos frontières par le serveur Data-Star, où toute la base du RP est accessible sous le nom RPMS.

Ce projet fait partie de l'ensemble plus vaste du RP (Répertoire des périodiques suisses et étrangers disponibles dans les bibliothèques en Suisse) dont la Bibliothèque nationale suisse assure depuis 1991 la gestion et le fonctionnement.

En consultant la base du RP en ligne, vous avez sûrement déjà pu remarquer les titres suisses au format plus développé que le format RP habituel. Outre ces différences, nécessaires aux besoins d'une bibliographie nationale, les titres suisses ne figurent qu'avec la cote et l'état de collection de la BN, sauf pour les titres biomédicaux suisses. Pour des raisons historiques en effet, ces derniers figuraient déjà dans le RP, plus précisément dans le RPM, avec plusieurs localisations.

Vous serez aussi intéressés à savoir que la classification du RPS, reprise du RPS 1981-1985, qui contient 24 grandes classes, subdivisées ou non, est également accessible en ligne dans RERO. On accède à l'indice de classification par une recherche matière en allemand ou en français dans le fichier u (fichier de concordance RERO) : **barbu9 rps**, et à la rubrique en tapant **uufx + indice + PF8** et aux notices classées sous une rubrique par : **d(*)uufx + indice + PF8**.

La base de données des titres suisses est tenue à jour par les soins de l'équipe de rédaction RP, dont le siège est à Berne, avec une antenne genevoise au DBU du SEUJET. L'opération titres suisses ne se limite pas au RPS 86-90, puisque les titres suisses 1991 et 1992 sont en cours d'intégration et donc eux aussi accessibles en ligne.

Nous espérons vivement que cette prestation supplémentaire trouvera son intérêt tant auprès des professionnels que des lecteurs et que, dans un avenir proche, nous serons à même de vous offrir un panorama complet de l'édition suisse en matière de publications en série.

Marie-Christine Doffey
Bibliothèque nationale suisse, responsable du RP
avec la collaboration de toute la rédaction RP

COMITE INTERNATIONAL DES ARCHIVES
XXIIIe CONGRES - MONTREAL 6 - 11 septembre 1992

Dans le cadre de mes activités professionnelles j'ai participé au XXIIIème Congrès du Conseil International des Archives qui s'est déroulé à Montréal du 6 au 11 septembre 1992.

Le congrès qui a lieu tous les quatre ans avait pour thème cette année : "La profession d'archiviste à l'ère de l'information".

Ce sujet avait pour but d'amener les participants à s'intéresser aux incidences de l'ère de l'information sur le travail de l'archiviste et aux moyens permettant à la profession de s'adapter aux nouvelles réalités.

Alors que la société subit de profonds changements la profession d'archiviste n'échappe pas à des remises en question fondamentales. Les archivistes doivent consolider leur rôle au sein d'un système que la société se donne pour gérer la masse croissante d'informations dont ne peuvent se passer les établissements publics et les entreprises, ils doivent trouver les moyens de s'intégrer à ce monde en évolution.

Le programme se composait de quatre séances plénières occupant chacune une matinée, le reste de la journée étant consacré à des conférences ou des visites. A chaque fois une première communication développait le thème de la séance et trois ou quatre contributions l'éclairaient sous un autre angle. Les quatre conférences principales ont porté sur les sujets suivants :

- L'évolution d'une occupation vers une profession : comment l'archiviste perçoit-il son rôle ?

- La normalisation des pratiques archivistiques : un instrument à l'ère de l'information.

- La formation en archivistique : répondre aux besoins de la société au XXIème siècle

- Les systèmes archivistiques : travailler ensemble au service de la société.

Tout le programme incitait donc les congressistes à réfléchir sur la nature même de leur profession et à leur rôle dans la société. Voici quelques unes des questions qui ont été évoquées au cours de ces exposés.

A quel point les archivistes sont-ils bien préparés à assumer leurs fonctions de spécialistes en ce qui a trait à la théorie, aux principes et aux pratiques de la gestion de l'information ?

D'autres groupes professionnels ont-ils adopté des principes, des techniques ou des méthodes qui pourraient venir en aide aux archivistes, leur permettre de perfectionner leur science ou de mieux servir le public ?

Bien sûr, il a été question de bibliothéconomie et des bibliothécaires. La bibliothéconomie et l'archivistique participant toutes deux au vaste domaine des sciences de l'information il ressortait des interventions des conférenciers que les archivistes devraient s'informer des développements de la bibliothéconomie; ils devraient dialoguer avec les bibliothécaires et les documentalistes qui depuis des décennies se posent les questions de normalisation, de diffusion de l'information sans parler d'informatisation.

Le professionnel exerçant dans un service d'archives et celui oeuvrant dans une bibliothèque ont une vision globale différente de la gestion de l'information mais les techniques présentent des similitudes.

Ce souci du dialogue est particulièrement important en Suisse où les archivistes, les documentalistes et les bibliothécaires sont amenés à se côtoyer et même à partager un périodique. Il est agréable de constater que la Suisse n'est pas en reste pour ce qui est de la coopération entre les professions !

Le Congrès se tenait au Palais des Congrès de Montréal et en dehors des conférences on pouvait visiter plusieurs salons.

Le "Salon international de la gestion des documents administratifs et des archives" réunissait des fournisseurs internationaux.

Le "Salon national de l'archivistique" présentait des organismes et institutions d'archives provenant de toutes les régions du Canada.

L'"Agora" était un lieu de rencontre et de présentations professionnelles destiné à favoriser les échanges informels entre les conférenciers et les congressistes.

Un "Centre international de documentation" avait été installé pour l'occasion renseignant les congressistes sur les services offerts par les Centres de documentation en archivistique dont se sont dotés certaines institutions d'archives.

Un "Centre audio-visuel" offrait un programme continu de projections audiovisuelles destinées à mieux faire connaître les diverses utilisations de ce moyen d'expression pour les archivistes.



Dans le but de faire connaître les services d'archives canadiens et de permettre des rencontres professionnelles entre archivistes le Congrès offrait un certain nombre de visites d'institutions à Montréal, Québec ou Ottawa. C'est ainsi que j'ai passé toute une journée aux "Archives nationales du Canada" à Ottawa (et par la même occasion j'ai visité la "Bibliothèque nationale du Canada") et le "Centre d'archives d'Hydro-Québec" à Montréal.

Les soirées furent bien remplies puisqu'une activité était prévue chaque jour; vernissage d'une exposition de photos, réception par la "Ville de Montréal" ou concert de l'"Orchestre philharmonique de Montréal"....

Quand je vous aurai dit que ce ne sont pas moins de 2640 archivistes venus du monde entier qui se sont retrouvés à Montréal vous imaginerez l'ampleur de ce congrès.

J'ai bien apprécié de participer à ce congrès où j'ai pu avoir des discussions intéressantes avec des archivistes de plusieurs pays, retrouver des collègues archivistes avec qui j'avais déjà des liens d'amitié et rencontrer les collègues de l'Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de Montréal.

Alors, à quand un grand colloque des Sciences de l'Information?

Septembre 1992

Jacqueline Deschamps - E S I D -

XII CONGRES
INTERNATIONAL DES
ARCHIVES

XII INTERNATIONAL
CONGRESS ON ARCHIVES

XII CONGRESO
INTERNACIONAL DE
ARCHIVOS

XII INTERNATIONALER
ARCHIVKONGRESS

XII Международный
Конгресс Архивов

PIERRETTE VOLANDRE-FRANCFORT N'EST PLUS ...

Quelques jours avant son 72ième anniversaire, dans la chaleur du mois de juillet, une violente crise d'asthme l'a terrassée.

Beaucoup de ses amis, de ses collègues et de sa famille se sont retrouvés au Temple de Chêne-Bourg. Avec une grande émotion, nous écoutions le pasteur Huber, ami de longue date de Pierrette, qui a su trouver les mots d'une grande sensibilité à sa mémoire.

Le cheminement professionnel de Pierrette fut assez exceptionnel : à l'âge où d'autres abandonnent l'idée d'une carrière professionnelle, et plus encore d'un apprentissage, Pierrette, à 48 ans, entame une formation de bibliothécaire et se trouve comme troisième stagiaire à l'Institut des Sciences de l'Education au Palais Wilson. Son maître de stage est Roberte Pipy qui se rappellera dès lors en la personne de Pierrette une collègue exemplaire.

C'est à la Bibliothèque Publique et Universitaire, en 1972, qu'elle fera son travail de diplôme, intitulé "Classement, inventaire et catalogage de la documentation politique et économique réunie par Paul Pictet, 1862-1947", remise en don à la Bibliothèque Publique et Universitaire.

En 1976, Roberte Pipy accepte le poste de directrice des Bibliothèques Municipales et on cherche un successeur à la Bibliothèque de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (anc. Institut des Sciences de l'Education). Ce sera Pierrette VOLANDRE-FRANCFORT, alors bibliothécaire à la Faculté des Lettres qui prendra le relais au poste de bibliothécaire-chef : une promotion exceptionnelle et fulgurante étant donné que Pierrette n'avait fini son stage qu'en 1973. Responsabilité due, sans doute, à la qualité du travail de Pierrette, à sa faculté de s'adapter et à son perfectionnisme. Durant toutes ses années professionnelles elle prit des cours pour parfaire sa formation, pour mieux connaître la matière. Aussi longtemps que sa santé le lui permettait, elle participait aux randonnées en montagne, membre assidu d'un club de montagne valaisan.

Qu'il me soit permis ici d'ajouter une note personnelle à la biographie professionnelle de Pierrette VOLANDRE-FRANCFORT.

Nos chemins se sont croisés d'abord dans le cadre d'un Comité de coordination de la formation des stagiaires ABS à Genève, dont elle était la présidente. A l'époque, je ne savais pas encore qu'elle traçait mon destin professionnel, car, au fur et à mesure je la suivais ; d'abord à la Commission d'examens du Groupe romand et, plus tard, après sa retraite en 1982, je la remplaçais à la bibliothèque de la FAPSE.

Nous sommes restées liées ; notre relation professionnelle devenant une amitié où nous partagions notre enthousiasme pour l'Antiquité et tout spécialement pour l'ancienne Egypte, les livres, la musique ... et l'intérêt qu'elle portait à notre profession ne s'est jamais démenti. Pierrette était une interlocutrice rêvée et je garde d'elle, sans doute, comme d'autres, le souvenir d'une femme exceptionnelle, courageuse et attachante.

Doris Neuenschwander

ALLO, BIBLIO, ECHOS ...

Dewey gagne du terrain

A l'occasion de leur transfert dans des locaux dignes du XXI^e siècle, trois des plus grandes bibliothèques du monde décident d'utiliser désormais la Classification Décimale Dewey. Il s'agit de la British Library, de la Bibliothèque de France et de la nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie en Egypte.

A Londres, dans le bâtiment en construction à St Pancras et destiné à la British Library, la CDD sera utilisée pour la classification des rayons dans les salles de lecture publique. Les travaux, commencés en 1982, aboutiront à la création de l'une des plus grandes bibliothèques du monde. Ce nouveau bâtiment, très central, rassemblera des fonds complémentaires (y compris ceux de la vieille bibliothèque du British Museum) et regroupera toutes les activités londoniennes de la bibliothèque.

A la nouvelle Bibliothèque de France, l'utilisation de la CDD est prévue pour l'ensemble des collections. Le projet architectural présente quatre tours de verre et de métal en forme de "L", dominant la ville, avec des salles de lecture publique en sous-sol, donnant sur une cour intérieure en contre-bas. La bibliothèque est destinée tant au grand public qu'aux écoliers et étudiants.

Enfin la nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie constituera un centre moderne d'études dans la cité même qui abrita la célèbre bibliothèque fondée par Ptolémée I^{er} à la fin du Ve siècle av. J.-C. Le bâtiment d'avant-garde, situé face au port d'Alexandrie, répondra aux exigences d'une bibliothèque moderne et comprendra une Ecole internationale des sciences de l'information. C'est également la CDD qui sera utilisée pour la classification de ses vastes collections.

Extr. de : DC additions, vol. 5, no 3 (March 1992), aimablement traduit par C. Badrellerie.

Maigret passe à table

De quoi se mettre l'eau à la bouche avec la réédition de "Simenon et Maigret passent à table" chez Robert Laffont. Il s'agit d'un ouvrage édité pour la première fois en 1974, réunissant les recettes de Madame Maigret et signé Courtine. L'auteur s'est amusé à retrouver dans l'oeuvre du romancier les plats concoctés par la femme du célèbre commissaire et à en donner les recettes.

Une bibliothécaire qui en arrache !

Dans son numéro du 2 octobre dernier, le magazine FEMINA consacrait une page entière à notre collègue Anne PILLET. Anne, qui poursuit sa carrière professionnelle en préparant un CESID, ne déserte pas pour autant les circuits. Au guidon de son Aprilia 125 cm³ elle défie ses concurrents à plus de 160km/h. La Genevoise s'est hissée au 5e rang du classement à Monza en mai dernier. Quelle fille !

La fureur de lire

Née en France sous les auspices du Ministère de la culture, la fête annuelle du livre "La fureur de lire" a fait une pâle apparition à Genève les 17 et 18 octobre derniers. Sur la bateau à vapeur "La Suisse" amarré au quai des Pâquis, un forum convivial était offert à un public averti. Celui-ci, certes présent, est resté discret ne se sentant pas très à l'aise dans cette manifestation plutôt commerciale et un peu gindée. Par la présence d'un bibliobus, les Bibliothèques municipales rappelaient que les autorités d'Annemasse et de Genève venaient de signer une convention interfrontalière permettant aux habitants des deux villes d'emprunter des livres dans leurs bibliothèques municipales. Une première franco-genevoise à faire des jaloux ! En fin de matinée le vapeur a largué les amarres en direction de Thonon. Dommage pour les passionnés du livre sans moyen de locomotion, car ils se sont retrouvés exclus de cette croisière réservée aux professionnels. Grâce à leur véhicule, les plus chanceux se sont retrouvés à la Bibliothèque municipale de Thonon, dans une ambiance beaucoup plus chaleureuse et familiale. La vraie fête populaire du livre se trouvait là, et elle battait son plein ! Véritable médiathèque, cette bibliothèque avait trouvé les moyens de se vendre en présentant plusieurs stands animés par des enfants et des jeunes, transformés à l'occasion en conseillers de lecture. D'autres vendaient des livres de poche pour la jeunesse au profit d'Amnesty International, pour une somme plus que modique et abordable pour une famille comptant de nombreux lecteurs en culottes courtes ! Des visites guidées de la médiathèque ainsi que des animations théâtrales avaient également été prévues. Les étudiants de l'Ecole hôtelière de Thonon étaient même de la partie en offrant aux plus gourmands une tranche d'un magnifique mille-feuilles. Dans d'autres villes de France, il est coutume de distribuer à la population, à l'occasion de cette fête, des exemplaires d'un roman publié par un écrivain local. Certes Genève se lance pour la première fois dans cette aventure.

Les organisateurs estiment cette première édition réussie; ce succès est dû à l'absence de grandes maisons d'édition et au cadre plus intime qu'offre un bateau par rapport au Salon du livre de Genève. Bien que l'information ait été largement diffusée par la presse, peu de bibliothécaires ont reçu une invitation. Souhaitons que la cuvée genevoise 1993 de la "Fureur de lire" genevoise offrira plus de contacts avec la profession et que sa réussite sera au-delà de toutes espérances.

Les rats de bibliothèque ont maintenant des puces

Depuis septembre, la Bibliothèque municipale des Pâquis offre en première suisse un nouveau service au public genevois : une logithèque. Les utilisateurs peuvent ainsi consulter plus de 1000 fichiers sur logiciels touchant des domaines très divers comme les sciences, l'histoire, l'enseignement assisté par ordinateur ou la Bourse de Genève. Ils peuvent emprunter ces logiciels pour une somme très modique ou copier les programmes qui les intéressent en fournissant eux-mêmes une disquette vierge. Cette logithèque met à disposition un nouveau moyen de recherche d'informations. Plus souple que le livre, son utilisation permet un gain de temps important en développant une certaine interactivité.

L'amour des livres

Pour renouer avec la tradition familiale, Pascale et Christian GALLIMARD, qui vivent depuis quelques années à Genève, viennent de lancer une nouvelle maison d'édition sous le nom de CALLIGRAM, où à une lettre près on retrouve l'anagramme de Gallimard. Depuis deux ans Pascale, qui a une formation d'institutrice, travaille sur le concept de CALLIGRAM avec la précieuse expérience de son mari. Elle démarre avec trois collections, plus des albums. La première s'intitule "Le rayon bleu" et possède la particularité de ne pas être plus grande que la poche d'un enfant. Ce "rayon bleu" se subdivise en trois catégories d'âge : 3-6 ans, 6-9 ans et 9-12 ans; son prix demeure raisonnable, c'est-à-dire entre FS 5,50 et FS 6,50. La deuxième collection porte le titre de "Ainsi va la vie"; à l'aide de deux héros, Max et Lili, les auteurs abordent les thèmes de la vie pour les dédramatiser. Enfin la troisième collection appelée les "Petipluches", qui sont des livres cartonnés avec un trou dans lequel se faufile un petit animal en peluche; il permet ainsi à l'enfant de participer à

l'histoire en bougeant le jouet de place.

Dans le choix des textes, Pascale a voulu "un mélange de vieillot et de moderne, d'histoires inédites et d'autres devenues introuvables ou jamais traduites en français". Ces livres exigent entre 30 et 50 minutes de lecture afin d'intéresser les enfants sans les décourager.

A donner...

La collection complète du numéro 54 (mai-juin 1977) à fin 1992 de la "Revue des livres pour enfants" éditée par la Joie de lire est à offrir. Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner en fin d'après-midi au 022/757 56 50.

Mini rikiki mais maous kosto !

La rédaction de HORS-TEXTE a la grande joie de vous informer que depuis le 19 octobre le Service des périodiques de la Bibliothèque nationale a jugé notre journal digne de figurer dans sa sélection de périodiques pour le répertoire quinquénel. Fier de sa progéniture, le comité de rédaction remercie tous ceux qui alimentent ces pages de leurs articles et souhaite encore longue vie à HORS-TEXTE !

M.-C. Huber

CONSULTATION DU CATALOGUE périodiques (RPM et RP7) TITRE

Votre recherche :HORS TEXTE

Page: 1

*** Début de notice(s) ***

- 1: TITRE : HORS-TEXTE : bulletin de l'AGBD (Association genevoise des bibliothécaires diplômés). - No.1(1979)->. -
LIEU ED. : Genève : AGBD. -
NOTES : 3x/an.
Adresse 1990: A.G.B.D./Rédaction de Hors-texte, Case postale 592, 1211 Genève 3.
ISSN : Ab. annuel Frs. 15.-.
BIBLIOTH. : No. Sibil: 0114149
- Be L * Cote: BP 817 *** 1(1979)->

*** Fin de notice(s) ***

REPertoire DES BIBLIOTHEQUES GENEVOISES

L'édition 1992 du répertoire des bibliothèques genevoises est paru !

Tous les participants au Congrès BBS 92' de Genève ont reçu les
3 fascicules.

Pour les personnes qui souhaiteraient obtenir d'autres répertoires,
ils sont en vente :

REPertoire DES BIBLIOTHEQUES DE LECTURE PUBLIQUE ET MEDIATHEQUES DE GENEVE

chez : BIBLIOTHEQUE DE LA CITE
312.00.24

REPertoire DES BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION SCOLAIRES DE GENEVE

chez : Madeleine DUPARC
Collège Claparède
347.66.77

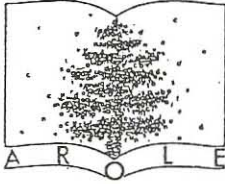
REPertoire DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET SCIENTIFIQUES DE GENEVE

chez : BIBLIOTHEQUE DU CENTRE
MEDICAL UNIVERSITAIRE
347.33.34

ou : DEPOT DES BIBLIOTHEQUES
UNIVERSITAIRES
738.35.49

ou : BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE
ET UNIVERSITAIRE (huissier)
329.28.55

ou : UNI-MAIL Bibliothèque SES, 705.80.46
Bibliothèque de Droit, 705.84.45



Vous connaissez certainement l'Association romande de Littérature pour l'Enfance et la Jeunesse "AROLE", qui publie, 3 fois par année, la revue PAROLE. Or, la rédactrice responsable de la revue cesse son mandat à la fin de l'année civile (décembre 1992), et AROLE recherche quelques personnes pour former un comité de rédaction. AROLE serait heureuse de vous

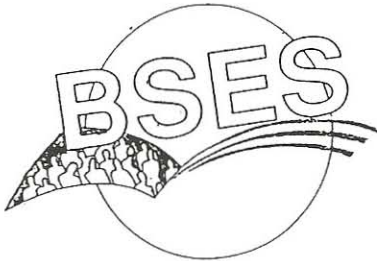
accueillir. Donc, si cette tâche (un peu rémunérée) vous intéresse, si vous désirez participer à la seule revue de ce genre en Suisse Romande, veuillez prendre contact avec :

Madame Ulrike BLATTER

tél.: 021/963.36.42

qui vous fournira volontiers tout renseignement complémentaire. Merci.

Pour le Comité AROLE : Rose-Marie CHOPARD



BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
UNIVERSITE DE GENEVE

SUITE A SON DEMENAGEMENT A UNI-MAIL

LA BSES MET EN VENTE

UN LOT D'ARTICLES DE BIBLIOTHEQUES, DONT :

KARDEX

TITREUSE 3M

DIFFERENTS MODELES DE CHARIOTS

ESCABEAUX DE BIBLIOTHEQUES

BATONS A JOURNAUX

PRIX TRES INTERESSANTS !!!

Toute offre auprès de Daisy McAdam au 022/705.80.48

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15. - l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGY, Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain numéro : **15 janvier 1993**

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Le billet de la Présidente	3
Hors-Texte, une histoire sans fin	6
Assemblée générale extraordinaire BBS	9
L'Ecole des loisirs	12
91ème Assemblée générale BBS, Genève	15
... une soirée bien genevoise, la Maison Tavel	18
... visite à la Bibliothèque de Bonlieu	20
Eloge de la perfection	25
Nouvelles brèves de l'E.S.I.D.	34
Groupe "Image du bibliothécaire"	36
Bibliothèques de l'enseignement secondaire : informatisation	37
Synthèse du sondage "Informatisation des bibliothèques : premier bilan"	39
Le Groupe romand des bibliothèques de santé	41
Le paysage bibliothéconomique fribourgeois : noir ou blanc...?	42
L'action Don du livre	51
Les régions du livre : un Salon du livre à La Chaux-de-Fonds	55
Il était un petit navire ...	56
Le Répertoire des périodiques suisses 1986 - 1990	58
Comité international des archives, 22e Congrès, Montréal	60
Pierrette Volandre-Francfort n'est plus ...	63
Atto, Biblio, Echos ...	65
Répertoire des bibliothèques genevoises	69
Petites annonces	70

Couverture illustrée par A. Huguenin.

Imprimé par l'Association TRAJETS
Genève

